



Construction Canadienne

LE SOLEIL

Carte TJ
3 ans 10 ans
Plus qu'une garantie
John Thériault
PRESIDENT

VENDREDI 26 NOVEMBRE 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 326
42 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPSS
TVG 33K 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPSS
TVG

50c Plus TPSS
TVG

LE SPORT



Les Nordiques ont failli gâcher un bel effort

Les Fleurdelisés avaient une avance de 5-0 après 23 minutes de jeu et ils ont finalement réussi à battre les Kings de Los Angeles 8-6, au Colisée. **S-2 à S-4**

Ted Green part et Sather reprend les commandes

Dans un geste qui n'a surpris personne, Ted Green a perdu son poste d'entraîneur-chef avec les pauvres Oilers d'Edmonton. Son patron Glen Sather le remplace. **S-4**

LE QUÉBEC

Le Conseil du patronat réclame de vrais gouvernants

Le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, a affirmé, hier, qu'il est grand temps que le Québec ait un vrai gouvernement. **A-4**

L'ÉCONOMIE

La Banque Nationale reprend le terrain perdu

La BN a récupéré en très grande partie le terrain perdu l'an dernier. Pour sa part, la banque TD a connu une importante baisse de son bénéfice net cette année. **B-12**

LES ARTS

Décès du romancier britannique Anthony Burgess

Considéré comme l'un des plus grands romanciers contemporains, l'écrivain britannique Anthony Burgess, est mort, hier, à 76 ans, des suites d'un cancer. **A-11**

LE CANADA

Kim Campbell fait son mea culpa devant des partisans

Devant un millier de militants conservateurs, à Toronto, Mme Campbell a déclaré qu'elle acceptait la responsabilité de la défaite des élections du 25 octobre. **A-4**

LE MONDE

Londres savait que le Japon allait entrer en guerre

Des documents laissent penser que le premier ministre britannique Churchill avait été mis au courant à l'avance de l'attaque japonaise contre Pearl Harbor en 1941. **A-14**

L'EDITORIAL

La crise qui donne la sagesse

La crise des finances publiques a donné la sagesse à la FTQ, à la CEQ et au Conseil du Trésor. Il vaut mieux négocier que laisser libre cours à l'arbitraire. **A-12**

L'INDEX

Annonces classées	B-3 à B-6
Arts	A-9 à A-11, A-13
Bridge	B-7
Décès	B-6 et B-7
Économie	B-9 à B-12
Éditorial	A-12
Horoscope	B-6
Le Monde	A-14
Louis-Guy Lemieux	B-2
Michel Vastel	A-12
Où aller à Québec	A-10
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton / Mot mystère	S-14
Mots croisés	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui : Ensoleillé avec temps froid, maximum -4 et minimum -15.



Demain : Ensoleillé, moins froid, maximum -2. S-16



Dans un plan global de trois ans au Québec Coupes jusqu'à 7 milliards \$

QUÉBEC — Les compressions de 1 milliard \$ dans le secteur de la santé et des services sociaux font partie d'un vaste plan de réduction des dépenses du gouvernement du Québec qui pourrait atteindre entre 5 et 7 milliards \$ au cours des trois prochaines années.

Le ministre a annoncé son intention de réaffecter une somme de 250 millions \$, à même les compressions de 1 milliard \$, dans le réseau pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles priorités gouvernementales. Cette réinjection de fonds favorisera les centres hospitaliers et ceux de soins de longue durée.

En outre, le ministre projette de récupérer 250 millions \$ en éliminant la gratuité de certains services non identifiés et par l'application d'un ticket modérateur ou de tarifs pour des services de santé. Les compressions de 1 milliard \$ incluent également les économies qui seront réalisées par la réduction du nombre de cadres et d'employés syndiqués prévue par la loi 198.

M. Nadeau rappelle « l'absolue nécessité de mettre à contribution les « producteurs » de service que sont les médecins. »

« Il serait illusoire de penser que l'exercice de compression auquel se livre le gouvernement puisse être mené à bien sans une révision en profondeur des pratiques médicales et de leur pertinence », affirme-il.

Autre texte en page A-3

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Dans une lettre datée du 2 novembre et adressée aux présidents de conseil d'administration et aux directeurs généraux des hôpitaux, le vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), M. Jacques A. Nadeau, écrit en plus que « toutes les missions et tous les secteurs d'activité, relevant directement ou indirectement du gouvernement du Québec aux termes de financement complet ou partiel, seront assujettis au plan gouvernemental de réductions des dépenses de l'État prévu pour la période 1994-97 ».

« Cela signifie, notamment, que le secteur de l'éducation (primaire, secondaire, collégial et universitaire), l'ensemble des ministères et les sociétés d'État feront l'objet de compressions importantes », ajoute-t-il.

Dans la santé et les services sociaux, M. Nadeau indique également que les compressions vont toucher tous les types d'établissements, le personnel cadre et syndiqué, les médecins et les usagers. « En ce qui a trait aux régies régionales, la seule indication que nous avons est à l'effet qu'elles ne pourront pas compter sur une augmentation de leurs ressources », précise-t-il.

Ces informations ont été obtenues à l'occasion d'une rencontre, le 1er novembre, entre le ministre Marc-Yvan Côté et des représentants des associa-

Médaille du civisme à une fillette de Cacouna



La petite Rachel Rioux, sept ans, a pris la vedette au Salon rouge du parlement, hier, lors de la cérémonie au cours de laquelle le ministre de la Justice a rendu hommage à 48 citoyens qui ont accompli des actes de bravoure, souvent au risque de leur vie. Alors âgée de six ans, la fillette a secouru son petit frère Raphaël qu'un mécanisme de tracteur menaçait d'entraîner. Rachel, qui a eu une main amputée au cours du sauvetage, était accompagnée de son père, Louis-Yves Rioux, et de sa mère, Sylvie Pelletier.

Texte en page A-3

Le jeune Venables avait vu des films violents

PRESTON, Angleterre (AFP) — Pourquoi deux enfants de 10 ans se sont-ils transformés en assassins impitoyables d'un bébé ? Après la condamnation, mercredi, de Robert Thompson et Jon Venables pour le meurtre de James Bulger, deux ans, la question reste toujours sans réponse satisfaisante, même si le président du tribunal a rappelé que le jeune Venables avait assisté à la projection de nombreux films vidéo violents à son domicile.

Trois semaines de procès, des dizaines de témoignages et d'expertises n'auront pas permis de mieux comprendre, comme l'a regretté mercredi soir le porte-parole des parents de James : « on ne sait toujours pas pourquoi, il n'y a pas eu d'explication ».

En lisant la sentence condamnant les deux meurtriers à la détention illimitée, le juge Michael Morland a parlé d'un « acte diabolique d'une barbarie sans égale ». Il a ajouté : « Il est vraiment difficile de comprendre comment deux garçons de 10 ans, considérés comme normaux mentalement, d'une intelligence moyenne, ont pu commettre ce terrible crime ».

Le milieu défavorisé dont sont issus les deux meurtriers, leur habitude de faire l'école buissonnière pour trainer dans



Un garçonnet visite la tombe du petit Jamie Bulger, au cimetière Kirkdale, à Liverpool. Deux garçons de 11 ans ont été condamnés, mercredi, pour le meurtre du jeune Jamie.

la rue et l'incapacité des parents à se faire respecter donnent d'autres pistes. Mais ce n'est pas suffisant, selon les experts, pour expliquer l'horreur des supplices infligés au petit Bulger.

En prononçant sa sentence, le juge a pourtant, pour la première fois, esquissé une autre piste en affirmant que « le fait d'avoir été exposés à des films violents pouvait faire partie de l'explication ».

Films violents ou pornographiques

À l'issue du procès, la presse a finalement appris que le père de Jon avait loué, au cours de l'année précédant le meurtre de James, plus de 60 films vidéo à caractère violent ou pornographique. Les enquêteurs ont retrouvé chez lui une vidéo intitulée « Jeu d'enfant », un film d'horreur racontant l'histoire d'une poupée possédée par le

diabole et qui est tuée par deux enfants dans un train fantôme. On ne sait pas si Jon l'avait visionné mais, des mercredi soir, deux députés ont appelé le gouvernement à revoir les modalités de location de tels films. Le Home Secretary (ministre de l'Intérieur) Michael Howard a déclaré, hier, au Parlement qu'il étudierait soigneusement les commentaires du juge Morland à ce sujet.

Diffusion annulée

Par ailleurs, la chaîne de télévision Sky a annoncé qu'elle ne diffuserait pas aujourd'hui le film vidéo d'horreur qui aurait, selon le juge, influencé le jeune Thompson.

Un porte-parole de Sky Television a précisé que la décision de ne pas diffuser le film avait été prise « à la lumière des commentaires du juge ».

Autre texte en page A-14

Nouveau Colisée Aubut passe la rondelle à L'Allier

QUÉBEC — Marcel Aubut a décidé de passer la rondelle au maire L'Allier. Dans un geste surprise, le président des Nordiques parlait, hier, d'un « grand déblocage » qui fait désormais des deux hommes une véritable équipe, dont le maire vient d'être promu capitaine.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Certains observateurs n'en croyaient pas leurs oreilles quand ils ont entendu le président des Nordiques déclarer que « la volonté du leader de la capitale du Québec est claire aujourd'hui : on va travailler ensemble, je suis prêt à le laisser être le premier et moi le deuxième, ça me fera même plaisir. C'est lui qui devrait être en avant avec le drapeau pour s'assurer que l'économie de notre ville s'améliore. »

Un changement de ton radical quand on songe au « tasse-toi, laisse-nous faire » que Marcel Aubut lançait voilà pas si longtemps au maire de Québec.

Ce qui semble avoir provoqué ce revirement, c'est que le maire de Québec ne criait plus au chantage devant la menace d'un déménagement imminent des Nordiques, évoqué hier encore dans une chronique de La Presse.

La Ligue nationale de hockey aurait accordé un passe-droit qui permettrait aux Jets et aux Nordiques de déménager la concession sans devoir donner l'avis officiel prévu aux règlements de la Ligue. Le président des Nordiques n'a pas nié. « Les Nordiques sont en danger à très court terme, répétait hier M. Aubut. Ce n'est pas du chantage, c'est la réalité. »

« Je prends ça très au sérieux, indiquait pour sa part M. L'Allier, parce que le marché de LNH va conduire à des choix dramatiques pour des villes dont le bassin de publicité est fragile ».

Mais le maire croit toujours que la ville ne doit pas mettre un sou dans un projet dont les revenus fiscaux vont exclusivement à la province et au fédéral. Pour cette raison, il endosserait l'idée d'une loterie pour financer le Colisée. « Une taxe volontaire, moi j'embarque ! Si le gouvernement ouvrait la porte, on pourrait mesurer avec exactitude le degré de soutien réel. »

À une condition cependant : Que Québec ne coupe pas les vivres au futur Centre des congrès et au Centre de foires pour accorder une loterie. S'il doit choisir entre le Colisée et le Centre des congrès, il ne choisira pas le Colisée.

Il reste enfin sceptique devant la course à l'argent qui fait grimper les coûts du hockey à un rythme inquiétant. A plus de 52 \$ le billet de hockey, dit-il, les amateurs hésiteront bientôt entre le Colisée et l'écran géant de la Cage aux Sports.

Ce n'était pas assez pour éteindre la bonne humeur de Me Aubut : « Le maire n'aurait pas pu choisir une meilleure journée pour m'appuyer, compte tenu de la présence d'une forte délégation de la presse américaine... »

Procès pour vol du juge Ivan Mignault

Bertrand attaque durement le procureur général

MONTMAGNY — En amenant un de ses témoins à dépeindre le juge Ivan Mignault comme un « voleur professionnel », le ministère public a ni plus ni moins commis une bavure qui a ruiné à jamais la réputation d'un magistrat irréprochable, a affirmé l'avocat Guy Bertrand, au palais de justice de Montmagny, hier.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Dans la plaidoirie à deux volets qu'il a développée toute la journée devant le juge de la cour du Qué-

bec François Beaudoin, Me Bertrand a dramatiquement ciblé le procureur général en faisant réentendre les propos enregistrés sur bande du témoin Robert Gendreau, agent de sécurité à la pharmacie Jean Coutu de Montmagny.

C'est principalement sur ce témoignage que le ministère public a basé le procès pour le vol à l'étalage intenté contre le juge de 65 ans.

Sur la bande, on entend le procureur de la Couronne, Dominique Slater, demander à son témoin à charge de 24 ans : « Comment qualifieriez-vous sa façon de procéder ? » Après avoir donné moult détails, le jeune agent indique que M. Mignault agissait comme « un voleur professionnel ». « On voyait que ce n'était pas la première fois », ajouta-t-il.

De l'avis de Me Bertrand, c'est

là l'une des illustrations de la grossière négligence du procureur général dans toute cette poursuite qui avait notamment le devoir d'empêcher que ne soient diffusés de tels propos.

« C'est une bavure qui ruine à jamais la réputation de cet homme », s'est exclamé Me Bertrand en désignant son client à la cour.

Dans l'esprit de la défense, qui tout au long du procès a invoqué la Charte canadienne des droits, il y aura eu bien d'autres cerises sur le gâteau cuit aveuglément par le procureur général à partir des ingrédients de la « quincaillerie » Jean Coutu. Pas d'enquête sur les agissements bizarres du juge Mignault le jour du présumé vol dont des témoins ont fait état, refus d'entendre ses déclarations, pas d'enquête sur son état de santé, pas de communication à ce pro-

pos au juge de paix qui a présidé la pré-enquête, a notamment énuméré Me Bertrand.

Pour lui, il est clair que les droits fondamentaux du juge Mignault ont été violés par la démarche abusive du procureur général. Et qu'à travers l'accusé, on a porté atteinte à l'administration de la justice et de la magistrature.

Quant aux agissements reprochés à son client, Me Bertrand a dit qu'ils avaient été posés sans qu'il en ait conscience à cause de son état de santé général et ponctuel tel que des médecins l'ont illustré.

En conclusion, Me Bertrand a suggéré au tribunal de prononcer un acquittement honorable du juge Mignault et d'imaginer des mesures de réparations.

Le ministère public prononcera sa plaidoirie aujourd'hui.



Me Guy Bertrand, l'avocat du juge Ivan Mignault, soutient que le ministère public a commis une bavure.

Une armée de bénévoles cherche Nicolas Gaumond

QUÉBEC — Les recherches se poursuivent avec une armée de bénévoles dans les quartiers Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste et Limoilou afin de retracer Nicolas Gaumond, 21 ans, disparu de son domicile de Lévis depuis une dizaine de jours.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Les enquêteurs de la police de Lévis continuent de vérifier toutes les pistes. « Il y a tellement de monde qui le recherche que ça va bien finir par donner des résultats », commente l'enquêteur Jacques Boilard.

Des amis de l'étudiant ont arpenté le Mail Centre-Ville au cours de la journée d'hier, alors que des membres de sa famille surveillaient les « soupes populaires ». On croyait l'avoir identifié ces derniers jours, dans un endroit où l'on sert des repas dans la rue du Pont, mais le même homme s'y est présenté aujourd'hui et un proche de Nicolas a révélé que ce n'était pas lui. « Depuis le début des recherches, on me dit que je lui ressemble », explique l'homme. « Les gens qui affirmaient l'avoir vu dans le mail m'ont probablement confondu avec lui », a-t-il ajouté.

Alain Bertrand, bénévole au Patro Roc-Amadour, qui a décidé d'organiser un réseau de recherche, continue de se promener près des endroits où le Lévisien aurait été aperçu. « Encore aujourd'hui, j'ai eu un appel anonyme de quelqu'un qui l'avait identifié dans la haute-ville », mentionne Alain Bertrand.

« On continue d'espérer, mais on ne comprend toujours pas ce qui a pu se passer », confie Monique Gaumond, la mère du disparu.

Toute personne ayant des informations peut les communiquer à la police de Lévis au 838-4911.

Adolescente disparue au N.-B.: un indice incrimine le chasseur Roger Leblanc

BOUCTOUCHE, N.-B. — Le poste de la GRC de Bouctouche, au nord de Moncton, possède maintenant un indice qui permet de relier Roger Leblanc, un chasseur manquant à l'appel depuis le samedi 19 novembre, à la disparition de Marcia Leblanc, 14 ans de Saint-Antoine-de-Kent, qui n'a pas été vue depuis le 14 novembre.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Les enquêteurs peuvent aussi relier Roger Leblanc, âgé de 34 ans, à la mort d'un ami de Marcia Leblanc, Marcel Cormier, 17 ans, de Notre-Dame-de-Kent, tué par balles et dont le corps a été retrouvé le 15 novembre sur le chemin Caissie, dans cette même région. Cormier avait été vu pour la dernière fois le 14 novembre, à 00 h 30, en compagnie de Marcia Leblanc, qui pourrait avoir été enlevée.

« Pour ne pas nuire à l'enquête, on ne peut dévoiler quel est cet indice qui nous permet de faire un lien entre les trois personnes », signale le sergent Jacques Ouellette de la GRC. « C'est un indice assez important pour retrouver Roger Leblanc », insiste-t-il.

Le véhicule de Leblanc a été vu samedi matin par un autre chasseur dans un bois à Canaan, non loin de Notre-Dame-de-Kent, alors qu'une personne s'éloignait en marchant le long d'une voie ferrée, sans qu'il soit possible de l'identifier.

L'absence de Roger Leblanc a été signalée par des membres de sa famille, dimanche, mais ce n'est que lundi que les policiers ont découvert l'indice qui demeure secret. « Nous avons fait des fouilles des différents camps de chasse depuis lundi sans trouver une trace de Roger Leblanc ou de qui que ce soit. Avec l'hélicoptère, nous avons utilisé un détecteur de chaleur à l'infra-rouge pour le localiser, sans succès », précise le sergent Ouellette.

Marcia Leblanc demeure introuvable elle aussi. Jusqu'à 125 personnes ont participé aux premières battues visant à la retrouver après le 14 novembre, mais les présentes recherches sont effectuées par 25 policiers et des garde-forestiers afin de préserver d'autres indices potentiels.

Roger Leblanc, qui n'est pas apparenté à Marcia, a effectué quatre opérations dans un guichet automatique depuis sa disparition et il avait été interrogé par la police dans les premiers jours de recherches de la jeune fille.

En Bref

Il s'arrache un oeil au lieu d'une dent

SAO PAULO (Reuter) — Un travailleur agricole brésilien a perdu l'usage d'un oeil en se tirant une balle au visage alors qu'il tentait de s'extraire une dent, a rapporté le réseau Globo hier. Francisco Asis dos Santos a expliqué qu'il voulait tellement mettre fin à sa douleur qu'il a placé un pistolet dans sa bouche et a fait feu. Quand il est arrivé à

l'hôpital, les docteurs l'ont informé qu'il avait perdu un oeil. Quant à la dent, elle tient toujours...

LA QUOTIDIENNE
tirage du 25-11-93
8-5-6
6-4-0-8

SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE, RENOUVELÉ, PLUS SPACIEUX, PHASE I À VOIR MAINTENANT!



LE CADEAU PARFAIT

CARDIGAN JACQUARD FLOCONS 59.95

tricot doux et fin de laine et acrylique, facile d'entretien pour twik, offrez ce long cardigan à bordure fantaisie, boutons de corne, tons de violet, kaki et cannelle sur fond blanc. p.m.g.

LA BOÎTE SIMONS

NOS GANTS ANGORA EXCLUSIFS 7.99

une collection exclusive de gants et mouffes en laine d'agneau et angora, au choix, gant avec ou sans revers, mi-long tricot câbles et mouffes à revers, taille unique.

LES CEINTURES CUIR TRESSÉ

un cadeau sûrement apprécié! offrez une ceinture toute tressée dans différents styles avec boucles empieusement, attaches cuir ou métal fini laiton, marron ou noir. de 18.99 à 49.95

LA CHEMISE VELOURS MILLE-RAIES 39.95

une exclusivité twik dans la boîte-cadeau simons! une chemise en fin velours de coton, doubles coutures surpiquées, une poche plaquée, framboise, forêt, marine. p.m.g. portée sur tee-shirt fleuri 19.99

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Vente du Manoir Richelieu

La famille Dufour est toujours dans la course

ÎLE AUX COUDRES — La famille Dufour de Cap-aux-Pierres est toujours dans la course pour l'acquisition du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic. L'entreprise de Charlevoix a fait une offre à Desjardins et les négociations se poursuivent.

suite à son projet de casino.

« Nous sommes très sérieux. Notre proposition est perçue positivement puisque Desjardins ne nous a pas indiqué qu'elle mettait fin aux discussions », révèle un porte-parole de la famille Dufour,

M. Alain Dufour. Les hôteliers de l'île aux Coudres sont associés à des partenaires financiers dont on ne veut pas révéler le nom pour l'instant. Il en est de même du montant de la proposition. « Ça se situe quelque part entre les 8 et 11 millions \$ habituellement men-

tionnés. Nous préférons nous montrer discrets. Il est hors de question de négocier sur la place publique ! »

La famille Dufour possède déjà cinq hôtels, à Tadoussac, l'île aux Coudres, Baie-Saint-Paul, Sainte-Anne-de-Beaupré et Québec. Elle est également propriétaire de trois navires, dont un, le « Famille Dufour », est un des principaux transporteurs pour observer les baleines à Tadoussac. L'entreprise offre également des croisières à partir de Montréal et de Québec avec des escales dans ses hôtels.

La Famille Dufour Cap-aux-Pierres (nom de la société) connaît bien le Manoir Richelieu. Elle l'a administré pour le compte du gouvernement en 1983. Elle en a été locataire durant les deux années suivantes. « Nous avons réalisé des profits même si les règles du jeu n'étaient pas faciles. A cha-

que fois nous détenions un bail de six mois alors que le développement d'un hôtel est une affaire à long terme », souligne M. Dufour.

Le plan d'intervention pour le Manoir Richelieu comprend le rafraîchissement de l'hôtel et l'achat d'un nouveau bateau pour une croisière entre Montréal et Pointe-au-Pic en moins de neuf heures.

« Nous pensons qu'en ramenant le produit des croisières sur le Saint-Laurent, nous pourrions rentabiliser le Manoir tout en intégrant à notre réseau d'hôtels », avance Alain Dufour. Dans l'esprit de la Famille Dufour Cap-aux-Pierres, le casino ne doit pas être intégré à l'hôtel. « Si ça arrive, tant mieux ! Mais on ne sait pas à quoi s'attendre avec les maisons de jeux. Si le casino n'est pas rentable et que Loto-Québec décide de plier bagages dans quelques années on revient à la case départ », fait observer M. Dufour.

textes de DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

Les Dufour soutiennent pouvoir rentabiliser le complexe hôtelier même si Québec ne donne pas



Yvon Rodrigue, sa mère Adrienne et leur chambreur Jocelyn Pépin se remémorent les moments pénibles qu'ils ont vécus.

Agressée par des voleurs à son domicile de Saint-Georges

Une octogénaire a eu la peur de sa vie

SAINT-GEORGES — Adrienne Doyon-Rodrigue, 84 ans, a eu la peur de sa vie, hier, vers 5 h, quand un cagoulard l'a tirée de son lit et traînée au sous-sol pour l'attacher avec son fils Yvon et un chambreur, Jocelyn Pépin. Les voleurs armés se sont enfuis avec un maigre butin.

arracher sa cagoule mais il s'est caché le visage. Je n'ai pu l'identifier. A ce moment, l'autre gars m'a averti. Si je ne me calmais pas, il menaçait de s'en prendre au locataire ou de malmener ma mère.

« Ils m'ont attaché les pieds et les mains avec du gros "tape" gris électrique avant de lier ensemble les poignets de ma mère et de Jocelyn. Après nous avoir ficelés, ils ont fouillé partout, en saccageant la chambre de ma mère », explique-t-il.

« Je ne portais pas mon appareil auditif. Je n'ai pas compris un seul mot de ce que disaient les voleurs. Ils ont emporté un coffre gris appartenant à Yvon dans lequel il y avait un vieux 10 \$, quelques montres souvenir, un bracelet en or et un peu de monnaie », résume avec beaucoup d'émotion Mme Rodrigue.

Expérience traumatisante
Après s'être détaché, Yvon Rodrigue a téléphoné à la police et libéré les autres. Lui et sa mère Adrienne ont été conduits

au Centre hospitalier de Saint-Georges. Ce réveil brutal risque de laisser des séquelles.

Les Rodrigue ne sont pas assurés en cas de vol. Il s'agit du second incident du genre à survenir chez eux, en moins d'un an.

« Il va falloir faire quelque chose et ne jamais plus garder d'argent à la maison », s'entête à répéter Yvon Rodrigue.

Pareille expérience, complète l'agent Cliche, est traumatisante et insécurisante. La semaine dernière, nous avons rencontré 160 personnes âgées vivant seules pour leur mettre en garde, leur donner des moyens de se protéger et assurer leur protection.

Aujourd'hui, l'agent Cliche rencontre l'octogénaire pour lui prodiguer quelques conseils. Pour ne pas que se reproduise pareil incident, Adrienne Doyon-Rodrigue entend faire tout ce qu'il faut.

L'enquête, menée par Julien Laplante, suit son cours.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

« Je ne sais pas comment j'ai fait pour passer à travers ça. Quand j'ai aperçu ce grand homme masqué, avec son arme, au pied de mon lit, j'ai pensé mourir là. Je me suis mise à crier après mon fils Yvon et j'ai imaginé le pire. Le voleur a essayé de m'empêcher de hurler, m'a griffonné au visage avec ses gants et m'a écrasé l'orteil. Je ne me souviens pas comment il est parvenu à me descendre en bas », avoue Mme Doyon-Rodrigue.

Les deux cambrioleurs ont fracassé les vitres et défoncé les portes arrière pour s'introduire chez les Rodrigue, au 295, 24e Rue, dans le secteur ouest de

Saint-Georges. Le premier des malfaiteurs s'est dirigé en haut pour réveiller la propriétaire. Le second est descendu afin de maîtriser les deux autres occupants.

« Visiblement, les voleurs savaient à qui ils s'attaquaient. Pour commettre leur délit, ils se sont pointés avec des carabines à bout tronqué », fait remarquer l'agent Guy Cliche du service de police de Saint-Georges.

« Tout de suite, en entendant le bruit, j'ai voulu porter secours à ma mère. Je suis sorti de ma chambre pour monter l'aider et je suis arrivé face à face avec le voleur, au pied de l'escalier, raconte Yvon Rodrigue, 52 ans. Il m'a menacé avec son arme. Il m'a bousculé et frappé. J'ai riposté. J'ai une côte cassée. Dans la bataille, je suis parvenu à lui

Un autre acheteur, Jean Bernier, pique une colère contre Desjardins

LA MALBAIE — Fatigué de se morfondre en Floride à attendre un appel du président de la Fédération de Québec des caisses populaires, le président du Groupe Bernier, M. Jean Bernier, dit qu'il mettra ses avocats sur l'affaire dès son retour au Québec le 10 décembre.

« Il y a eu entente verbale et j'entends faire valoir mon droit. Desjardins me traite comme un moins que rien et fait preuve de manque de professionnalisme pour une entreprise de cette envergure. Ça n'en restera pas là ! », disait, hier, M. Bernier, qui a fait une proposition d'achat de 9,7 millions \$; le Mouvement Desjardins réclame au moins 11 millions \$.

Depuis quelques jours, il attend que le président de la Fédération de Québec, M. Yvan Caron, lui aussi en Floride depuis le début de la semaine, lui passe un coup de fil tel qu'entendu à Québec avant leur départ. « J'exige qu'on me donne les raisons exactes pour lesquelles mon offre a été rejetée. Je veux qu'on me donne le nom de l'acquéreur et les motifs qui ont fait que son offre était supérieure à la mienne », prévient M. Bernier.

L'homme d'affaires dit avoir bien conscience que des procédures pourraient retarder la vente et l'ouverture d'un casino dans Charlevoix. « J'en suis à me demander s'ils veulent véritablement vendre. Leur façon de procéder me dépasse ».

M. Bernier se demande si Desjardins n'est pas en train de privilégier des intérêts étrangers. « Tout ce qu'on entend parler, c'est de Platon ou de CP. Ils ont rien qu'à le dire s'ils ne veulent pas d'entrepreneurs québécois ! »

Jean Bernier est morose. Il s'était entendu verbalement avec un des vice-présidents de la Fédération à la fin d'octobre pour se faire dire quelques heures plus tard que son offre avait été refusée par les membres de l'exécutif. « À l'époque, on m'a dit qu'on n'était plus au stade des négociations, qu'on en était aux signatures. Ça fait un mois. L'encre a séché dans les stylos. »

Ticket modérateur Les régies régionales de la santé ne sont pas du tout d'accord

QUÉBEC — Les administrations régionales du réseau de la santé et des services sociaux ne sont pas d'accord avec l'imposition d'un ticket modérateur ou de tarifs dans la santé et des coupures de services comme solution à la crise des finances publiques. Elles estiment qu'il y a encore de la place pour faire des économies avant de remettre en cause l'intégrité du système public.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« Dans un premier temps, l'imposition d'un ticket modérateur ne nous apparaît pas une solution au problème budgétaire du gouvernement », a commenté, hier, le directeur général de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec, M. Jean-Pierre Duplantie.

« Ce groupe demande d'ailleurs au gouvernement de faire un débat public sur le ticket modérateur ou la tarification dans la santé avant que cela ne devienne une réalité. Mesures suggérées

Les régies régionales n'en connaissent pas moins l'importance des difficultés budgétaires du gouvernement. Elles souhaitent être associées de près aux discussions entourant les mesures à prendre pour réaliser les compressions d'un milliard \$ tel que demandé par le Conseil du Trésor.

Selon M. Duplantie, des mesures pourraient être prises pour diminuer les coûts sans affecter les services. « Il y a des choses à revoir dans la façon de faire les choses. La prescription de médicaments, le développement de la chirurgie d'un jour, les achats en commun, la façon de gérer le personnel sont des possibilités de ré-

duire les coûts sans diminuer les services », a-t-il affirmé.

Sur la chirurgie d'un jour qui a l'avantage de réduire le temps d'hospitalisation, M. Duplantie constate que le Québec est en retard par rapport à d'autres provinces. « Des régies régionales ont déjà mis en place des comités pour examiner les mesures à proposer pour réduire les dépenses », a-t-il ajouté.

En Ontario, un comité formé par le gouvernement provincial est venu récemment à la conclusion qu'il serait possible d'économiser jusqu'à 250 millions \$ par année en favorisant l'achat en commun de fournitures et de médicaments dans le réseau hospitalier.

Le porte-parole de la Conférence des régies régionales n'a toutefois pas été en mesure de dire si les économies qui pourraient être proposées seront suffisantes pour répondre aux attentes du Conseil du Trésor. « On est capable de faire un effort important; il faudra voir jusqu'où », a-t-il répondu.

M. Duplantie a rappelé que le gouvernement n'avait pas encore pris de décision sur les compressions d'un milliard \$ sur trois ans. De ce montant, 250 millions \$ doivent être réinjectés dans le réseau pour répondre à des nouvelles priorités.

Amputée d'une main en sauvant son petit frère

Une fillette de 7 ans reçoit la médaille de civisme

QUÉBEC — Une fillette de sept ans, Rachel Rioux, a pris la vedette au Salon rouge du parlement, hier, lors de la cérémonie annuelle au cours de laquelle le ministre de la Justice rend hommage aux citoyens qui ont accompli des actes de bravoure, souvent au risque de leur vie.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Le geste de courage de l'enfant de Cacouna, un peu à l'est de Rivière-du-Loup, lui a valu la plus haute distinction, la médaille du civisme, aussi remise à 16 autres citoyens, alors que 31 personnes ont reçu une mention d'honneur du civisme.

La petite Rachel n'avait que six ans lorsque son frère Raphaël a eu le malheur, dans la ferme familiale, d'actionner un mécanisme du tracteur, une sorte de vis sans fin dans laquelle les vêtements de frère et sœur se sont coincés, ce qui risquait de l'entraîner dans le mécanisme. Rachel n'a pas hésité un seul

instant à plonger sa main gauche dans le mécanisme afin d'y dégager son frère qui s'en est tiré avec beaucoup de peur et quelques échymoses. Mais Rachel a eu la main amputée. L'intervention rapide du père, qui a gardé le membre coupé sur la glace, a permis à la fillette de subir la greffe de sa main gauche, à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. L'accident est survenu le 26 juillet de l'an dernier.

Tellement impressionnée par le grand nombre de caméras, appareils photos et micros tournés vers elle, Rachel arrivait à peine à prononcer quelques mots. Pour la mère, Sylvie Pelletier, il n'existe pas de terme assez fort pour dé-

crire à quel point elle est fière de sa fille. « L'honneur que Rachel reçoit aujourd'hui lui donnera sans doute le courage dont elle aura besoin pour affronter encore d'autres interventions à sa main », disait la mère.

Enfant sauvé

M. Alexandre Faber est l'un des quatre citoyens de la région de Québec honorés hier. Arrivé sur les lieux d'un accident de la circulation, M. Faber a secouru un enfant coincé dans une auto en flammes, en juin dernier, à Lévis.

Ce citoyen de Lévis dit n'avoir écouté que son cœur pour courir vers l'enfant qui appelait au secours dans la voiture. Il dit avoir agi par instinct, « mais il est faux de croire que l'on ne pense à rien en de tels moments ». En entrant dans la voiture pour dégager l'enfant, il a pensé à la possibilité d'explosion et chaque seconde passée dans l'auto lui a paru lon-

gue... très longue.

M. Faber a reçu la médaille de civisme, tout comme Mme Lise Côté, de Québec, qui n'a pas hésité à plonger dans la rivière Sainte-Anne, à Saint-Raymond de Portneuf, pour secourir un quinquagénaire tombé à l'eau en traversant un pont désaffecté.

Deux autres citoyens de la région, M. Jean-Robert Caouette, de L'Ancienne-Lorette, et M. Martin Ouellet, de Québec, ont reçu pour leur part la mention d'honneur du civisme, qui s'accompagne aussi d'un chèque de 500 \$. La médaille du civisme donne droit à un chèque de 1000 \$.

Parmi les personnes honorées hier, on remarquait le professeur Georges Abdou et le gardien de sécurité Daniel Martin qui avaient réussi à désarmer le tristement célèbre Valéry Fabrikant, auteur de la fusillade de l'université Concordia, en août 1992.

LA POLITIQUE

Parizeau garde confiance en Filion

QUÉBEC — Alors que le député péquiste de Montmorency, Jean Filion, a maille à partir avec ses militants, le président du Parti québécois, Jacques Parizeau, ne retire pas sa confiance à celui qui devra croiser le fer avec deux adversaires lors de l'assemblée d'investiture du 5 décembre.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

En annonçant, hier, la candidature de la présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ), Diane Lavallée, à l'investiture péquiste dans Jean-Talon, M. Parizeau a aussi commenté le bras-camaraide qui secoue la famille souverainiste dans Montmorency.

« La démocratie vigoureuse a ses exigences », a-t-il souligné pour expliquer le vent de contestation autour du député Filion. « C'est inévitable et c'est très bien comme ça. Il faut que nous, comme députés, nous soyons surveillés de près dans nos comités. » Jacques Parizeau a précisé qu'il n'a pas à appuyer Jean Filion. « J'ai un candidat dans ce comté et c'est l'actuel député de Montmorency. »

Coincidence, une heure avant la conférence de presse de M. Parizeau, l'un des adversaires de Jean Filion à la convention du 5 décembre, Marcel Trépanier, annonçait officiellement sa candidature. Ignorant la sortie publique du chef péquiste, M. Trépanier était déçu qu'il n'y ait que deux journalistes à sa rencontre médiatique, tous les autres ayant mis le cap sur le Musée du Québec où Diane Lavallée confirmait sa candidature dans Jean-Talon, un comté qui a toujours échappé au PQ.

« Remarquable équipe »

Il y avait beaucoup de monde à la conférence de presse de Mme Lavallée, mais pas un seul député péquiste de la région de Québec,



Jacques Parizeau a frappé un bout coup en réussissant à aller chercher Diane Lavallée pour Jean-Talon.

ni le président de l'association péquiste de Jean-Talon, Bruno Leclerc ne s'y trouvaient. « Ma décision de ne pas participer à l'événement ne doit pas être considérée comme un désaveu », a déclaré au SOLEIL M. Leclerc, indiquant qu'il préciserait les raisons de son absence, la semaine prochaine.

Quant à Diane Lavallée, qui quitte la présidence de la FIQ, le 10 décembre, elle a expliqué que le moment était venu pour elle « d'élargir mon implication sociale et politique à la cause d'un pays à bâtir ». Féministe, elle entend être de celles qui seront aux postes de commandes « pour façonner un projet de société qui tiendra compte des préoccupations et des réalités des femmes ».

Heureux d'avoir mis le grappin sur Diane Lavallée, Jacques Parizeau promet une « remarquable équipe » péquiste dans la région de Québec. En plus des députés sortants, des candidats de prestige sont dans la mire du parti souverainiste, dont Jean Rochon (Charlottesville) et Michel Rivard (Limoilou).

Au sujet de Limoilou, l'ancienne présidente du Conseil central de la CSN à Québec, Nicole B. Madore, annoncera lundi sa candidature à l'investiture péquiste dans ce comté.

À défaut d'un chef, la 3e voie compterait une candidate

QUÉBEC — Le troisième parti des Jean Allaire et Mario Dumont n'a pas encore trouvé la perle rare qui en dirigera les destinées, mais il peut déjà compter sur au moins une candidate dans la circonscription de Limoilou.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Une jeune femme de Beauport, Mme Nancy Piuze, a confirmé au SOLEIL qu'elle était disposée à porter la bannière d'un éventuel parti Action-Québec lors de la prochaine campagne électorale. « Je me présenterai s'il y a un troisième parti. »

Étudiante en sciences politiques, Mme Piuze a précisé qu'elle fait partie d'un groupe d'une dizaine de personnes de la région de Québec qui militent activement à la mise sur pied d'un troisième parti.

Elle reconnaît que la réunion du groupe Action-Québec, demain, à Québec, constituera « un

Devant un millier de militants conservateurs
Mea culpa de Campbell

TORONTO — Le leader du Parti conservateur Kim Campbell a fait son mea culpa, hier, lors de sa première apparition devant des militants conservateurs.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

Devant un millier de personnes réunies pour un souper-bénéfice, Mme Campbell a déclaré qu'elle acceptait la responsabilité de la défaite des élections du 25 octobre.

« En ce qui a trait à la campagne, il y a eu beaucoup d'erreurs et je sais que je suis responsable de la plupart d'entre elles. En tant que leader du parti, j'accepte la responsabilité de notre campagne et de nos pertes », a-t-elle déclaré.

Mais j'accepte également la responsabilité et le défi de reconstruire le parti, a-t-elle ajouté, laissant ainsi entendre qu'elle n'est

pas sur le point de démissionner.

En guise de preuve, Mme Campbell a annoncé la création d'une commission chargée du renouvellement du parti.

Cette commission devra élaborer un « plan stratégique » devant guider le parti dans les années à venir, a-t-elle indiqué.

La commission étudiera l'organisation du parti, son financement, sa philosophie et ses politiques, a précisé Mme Campbell.

Elle analysera les erreurs de la dernière campagne électorale et les résultats électoraux, les problèmes de communications, de même que le rôle du caucus parlementaire.

Mme Campbell espère que la

commission sera mise sur pied en janvier et souhaite qu'elle fasse rapport d'ici juin.

Payé d'avance

Plus de 1000 personnes, dont plusieurs ex-ministres conservateurs, ont assisté à ce souper-bénéfice à 500 \$ le couvert, qui avait été prévu avant les élections du 25 octobre. (On peut facilement parier qu'une bonne partie des billets ont été achetés avant cette date).

Le demi-million de dollars amassé devrait aider les finances du parti qui ne sont pas trop bonnes ces temps-ci, après la cuisante défaite du 25 octobre.

Le parti affiche une dette de 7,6 millions \$, sans parler des remboursements que les candidats défaits doivent faire.

Le chef du Parti conservateur a été chaudement applaudi dès son arrivée, au son d'une pièce musicale de Melissa Etheridge.

Mme Campbell a déclaré que le Parti conservateur n'était pas mort et que, parce qu'il était un parti national plutôt qu'un parti régional, il se relèverait.

Le discours de Mme Campbell, de même que son intention de rester à la tête du parti, ont plu aux militants interrogés par la Presse canadienne.

« C'est bon pour le parti qu'elle reste à court terme. Nous en avons vu qui, après une défaite, sont sortis côté jardin. Elle, au moins, est prête à rester pour réorganiser le parti », croit M. Charles Coles, directeur d'une compagnie de ciment.

Mais M. Coles a admis que, dans l'avenir, il ne sera « pas si facile » pour le PC de récolter un demi-million de dollars pour un souper-bénéfice.

gros test » de l'ampleur de la demande pour une troisième voie dans la région.

Dans la circonscription de Montmorency, un ex-adjoint de l'ex-député conservateur Charles DeBlois, Gaston Sylvain, serait également intéressé à briguer les suffrages pour le troisième parti.

Pendant ce temps, le quotidien *Toronto Star* faisait état mercredi d'informations voulant que l'ancien ministre péquiste Claude Charron ait été approché pour prendre la direction de cet éventuel troisième parti.

Âgé de 47 ans et aujourd'hui animateur vedette de la série *le*

Match de la vie, Claude Charron fut un peu l'enfant terrible du gouvernement péquiste de René Lévesque. Il avait dû quitter son poste de ministre en janvier 1982, après avoir été pris à voler un veston au magasin Eaton, au centre-ville de Montréal, puis accusé de conduite en état d'ébriété en août de la même année.

En vacances à Paris, M. Charron n'a pu être joint pour commenter les informations relatives à un éventuel retour en politique.

L'expérience d'écrivain laisse un goût amer à Jacqueline Boucher

QUÉBEC — Reniée par plusieurs membres de l'intelligentsia libérale et malmenée par la critique et les scribes, la romancière du cabinet Bourassa, Jacqueline Boucher, affirme que si elle avait su que *L'intimité du pouvoir* allait à ce point faire

esclandre, le livre dormirait encore dans un tiroir !

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Au lendemain du rachat de son contrat de travail par le gouvernement du Québec, celle qui fut pendant sept ans secrétaire et conseillère de Robert Bourassa (1982-1989), n'en faisait pas moins la promotion de son bouquin, hier, à la Librairie Garneau de Place Québec.

La sortie du livre, au mois d'octobre, a fait couler beaucoup d'encre. On a notamment reproché à son auteure d'avoir trop emprunté à la réalité pour tisser sa fiction sur les coulisses du pouvoir.

L'auteure ne cache pas qu'elle a puisé dans le réel, mais soutient depuis le début que l'on fait fausse route en tentant de rattacher ses personnages aux acteurs politiques québécois. « Je discutais dernièrement avec un lecteur, employé d'un ministre fédéral, qui me disait avoir reconnu tous les personnages de mon livre. Pourtant tous ceux qu'il me nommait, je ne les connaissais pas. »

« Si j'avais voulu écrire sur Robert Bourassa, j'aurais écrit sur Robert Bourassa », ajoute-t-elle. Le premier ministre savait depuis 1989 que Jacqueline Boucher travaillait sur un ouvrage politique. La romancière affirme qu'elle n'a pas reçu de message du PM ni avant, ni après la publication de son livre.

À l'heure actuelle, 3000 des 5000 exemplaires du volume ont trouvé preneur.

Départ

Interrogée sur son départ de la délégation du Québec à Mexico, Mme Boucher a par ailleurs confirmé qu'il faisait suite aux tensions provoquées au sein de l'appareil gouvernemental par la publication de son roman. « Quand on te fait une offre de départ, c'est qu'il y a une volonté que tu quittes. Plutôt que de démissionner ou d'être congédiée plus tard, aussi bien l'accepter. »

Mme Boucher a quitté son poste en début de semaine après avoir reçu une compensation de 45 000 \$ comprenant trois mois de salaire, ses frais de déménagement, ses frais de retour par avion, et divers autres frais. Son contrat d'embauche devait initialement courir jusqu'à l'été 1995.

AVEC LE SOLEIL, TÉLÉ-4/CFER/CIMT, HYUNDAI

ROULEZ GAGNANT!

8 ELANTRA 1994 DE HYUNDAI
120 000 \$ EN PRIX

À GAGNER:
L'une des Elantra 1994
d'une valeur de 15 000 \$,
voiture de l'année
selon Motoring 1993



COMMENT PARTICIPER:

— À trois reprises dans la semaine, sur les ondes de Télé-4, CFER ou CIMT, du 9 octobre au 6 décembre, vous devez repérer l'indice, inscrire le titre de l'émission ainsi que sa date de diffusion sur le coupon de participation.

— Les tirages seront diffusés à Télé-4 dans le cadre de l'émission *Le TVA* à 12 h (édition Québec), tous les mardis du 26 octobre au 14 décembre et rediffusés lors du Cinéma du dimanche.

Postez par courrier oblitéré à:
«ROULEZ GAGNANT»
TÉLÉ-4, C.P. 4700
Québec
G1K 7R9
OU
Déposez dans une enveloppe chez l'un des concessionnaires Hyundai de la grande région de Québec.

Émission: _____
Date de diffusion: _____
Émission: _____
Date de diffusion: _____
Émission: _____
Date de diffusion: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____ Tel: _____

Règlements officiels disponibles au quotidien *Le Soleil*, CFER, CIMT, Télé-4 et chez les concessionnaires Hyundai participants.

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

LE SOLEIL

TELÉ 4 CFER CIMT
HYUNDAI
On évalue à votre avantage.

4 000 CAMELOTS
pour un bon service!
Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL



BAGUE ANNIVERSAIRE
À DIAMANTS DE PRESTIGE BIRKS

Pour se souvenir des trésors passés
et saluer les demains fabuleux, voici
notre bague anniversaire à diamants de prestige Birks.
Cinq diamants superbement taillés,
d'un poids total d'un carat,
sertis dans du platine.

En or 18 carats et platine
3 495 \$

Valeur de remplacement: 5 000 \$

Par platine
3 795 \$

Valeur de remplacement: 5 400 \$



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

Ouvriers de la construction et fonctionnaires en rogne à Valleyfield Les manifestants s'acharnent sur Johnson

(PC, LE SOLEIL) — Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, a de nouveau été la cible de manifestants, hier, à Salaberry-de-Valleyfield, où il poursuivait sa tournée du Québec.

Bilan : beaucoup de bruit de la part d'un groupe d'ouvriers de la construction, une fenêtre brisée, une porte forcée.

D'autres manifestants, de la fonction publique ceux-là et beaucoup moins agressifs, scandaient des slogans et dressaient leurs pancartes à une autre porte de l'hôtel où le ministre devait prendre la parole. Des scènes qui sont devenues le lot du successeur presque certain de Robert Bourassa.

En fin d'après-midi, M. Johnson a aussi été contraint d'annuler une rencontre avec des militants prévue dans un restaurant de Châteauguay. Il appert que le propriétaire de l'établissement n'était guère entiché de voir apparaître des manifestants aux abords de son commerce.

Une question de principe

« Un gouvernement ne peut pas modifier sa politique parce que des fenêtres sont brisées, a commenté M. Johnson. Je veux qu'on me comprenne bien : ni la violence, ni la menace de violence ne peuvent influencer les principes de fond qu'une société tente de défendre. La négociation est toujours une meilleure piste. »

Déjà, la semaine dernière, il avait subi les foudres de travailleurs de la construction à Chicoutimi. Depuis, il est pour ainsi dire suivi pas à pas. On dénote chez les gens une impatience de voir les gouvernements agir, relancer l'emploi, analyse M. Johnson, qui prend la chose avec philosophie.

Comme il l'expliquait aux convives de la Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield, « j'ai été accueilli par un comité de réception notamment bruyant. C'est un signe des temps ». Pendant que la troupe manifestait, le ministre rencontrait néanmoins quatre porte-parole des travailleurs de la construction qui craignent pour leurs emplois à la suite de la déréglementation dans l'industrie prévue dans le projet de loi 142.

Mais M. Johnson fait valoir que les décisions sont plus difficiles à prendre qu'autrefois, compte tenu de la dette et des déficits.

Le Québec, illustre-t-il, « ne peut faire faillite et recommencer

sous un nouveau nom ». De sorte que l'État devra désormais limiter ses interventions aux besoins vitaux de la société (éducation et formation, services sociaux) et cibler ses efforts dans la création d'emplois.

Ces deux facettes lui ont été à nouveau soulignées hier midi, à Salaberry-de-Valleyfield, par les intervenants sociaux-économiques. Leur priorité : le prolongement de l'autoroute 30, dont les détails seront dévoilés lundi. La question des services sociaux et de santé a également été longuement débattue.

Même s'il est seul dans la course au leadership libéral, Daniel Johnson poursuit sa tournée du Québec, afin de consolider ses appuis et d'entendre les revendications locales. Il sera à Longueuil ce matin, puis à Saint-Hyacinthe et à Sorel, avant de s'attaquer à la Mauricie lundi.



Alors que Daniel Johnson avait déserté ses bureaux du Conseil du Trésor, des syndiqués de la CSN s'y sont rendus manifester, hier, contre le projet de loi 198 sur la réduction de personnel dans les services publics. À l'avant-plan, le président de la centrale, Gérald Larose.

Industrie de la construction: l'Ontario riposte avec un nouveau projet de loi

TORONTO (d'après PC) — Comme prévu, le gouvernement de l'Ontario a présenté, hier, un projet de loi visant à poursuivre sa riposte contre le Québec dans l'industrie de la construction.

Le projet de loi interdit l'embauche d'entrepreneurs ou de travailleurs québécois dans l'industrie du bâtiment. Cette interdiction s'applique tant au sec-

teur privé qu'au secteur public.

En déposant cette législation à Queen's Park, la ministre ontarienne de l'Industrie et du Commerce Frances Lankin a expliqué qu'elle ne représentait que le « miroir » de la discrimination dont souffrent les Ontariens dans l'industrie de la construction au Québec. Mme Lankin a ajouté que ces nouvelles barrières seraient abolies dès que le Québec abolirait les siennes.

« Nous avons un engagement politique de la part du ministre (québécois) Gérald Tremblay que les choses vont changer. Il faut poursuivre le processus », a indiqué Mme Lankin.

L'Ontario se plaint depuis longtemps du fait que 4000 Québécois ont le droit de travailler sur ses chantiers de construction alors que seulement 300 ontariens ont ce même droit au Québec.

Le CPQ réclame de vrais gouvernants

QUÉBEC (PC) — Le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Ghislain Dufour, a affirmé, hier, qu'il est grand temps que le Québec ait un vrai gouvernement.

« C'est évident, qu'à cause de l'absence de M. Bourassa, qui a décidé, probablement avec raison, de ne pas donner des orientations claires à certains de ses ministres, parce que sachant qu'un nouveau premier ministre devra former son propre cabinet, il y a des décisions qui se prennent de façon disparate. »

M. Dufour, rencontrant les députés libéraux et péquistes à Québec, a précisé qu'il est essentiel « que nous ayons un premier ministre dans les plus brefs délais, parce qu'il est très difficile de fonctionner à l'intérieur du gouvernement à ce moment-ci ».

Quant à tenir rapidement une élection, M. Dufour a été moins catégorique.

« Je ne crois pas, a-t-il dit, qu'il soit essentiel qu'elle se tienne au printemps. Il faut un nouveau cabinet, un nouvel agenda et l'assurance qu'il sera expliqué à la population avant une élection. »

Le président du CPQ a noté qu'il y a présentement devant l'Assemblée nationale beaucoup de projets de loi qui affecteront inévitablement les entreprises qui ne savent pas si le présent gouvernement est intéressé à les faire adopter.

Le CPQ exige une réduction des dépenses publiques qui permettra d'abaisser le niveau de taxation et empêchera les citoyens de se tourner vers le travail au noir et l'économie souterraine.

M. Dufour a aussi répété son opposition au projet de loi 142 sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Montréal: le service de police menacé de paralysie

MONTREAL — La Fraternité des policiers de Montréal promet de paralyser les services de la police si les négociations pour renouveler leur contrat de travail avec la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ne débloquent pas. Quelque 2500 policiers se sont réunis, hier, à l'aréna Maurice-Richard. Le président du syndicat des 4500 policiers de la CUM, Yves Prud'homme, est clair : « On va démontrer aux patrons que sans la collaboration des policiers, le service ne pourra pas fonctionner... tout simplement. » Le président de la CUM, Michel Hamelin, reconnaît que les moyens de pression qui seront engagés par les policiers, comme le respect à la lettre de la convention collective, risquent d'entraîner des coûts supplémentaires. Il prévient les policiers que cet argent ne sera pas disponible pour favoriser un règlement : « Nous ne taxerons pas les citoyens pour financer les moyens de pression des policiers. »

CONFÉRENCE-LANCEMENT



CLAUDIA RAINVILLE
Auteure et conférencière

Le tout nouveau livre de Mme Claudia Rainville "Rendez-vous dans les Himalayas" sera lancé officiellement lors de cette conférence.

Date : Le samedi 27 novembre à 19h30

Lieu : Hôtel des Gouverneurs, 3030, boul. Laurier, Sainte-Foy

Coût : Prix spécial sur présentation de cette invitation : 12\$

Rens. : (418) 626-1133

LES ÉDITIONS FRJ

AVIS DE CONVOCATION

Avant par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins de Neufchâtel se tiendra le lundi 13 décembre 1993 à 19h30 à l'École Mgr-Dumas, 2120, rue du Curé-Lacroix, Québec.

Les membres pourront alors prendre connaissance du rapport annuel, fixer le rendement sur les parts permanentes, répartir les trop-perçus le cas échéant, élire les dirigeants et prendre toute autre décision qui leur est réservée. Une période de questions est également prévue.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis signé par un membre et contresigné par la personne candidate a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'un règlement autorisant l'émission de 11500 parts permanentes de 10\$ chacune pour un montant maximal de 115000\$. Le projet de règlement prévoit notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Ils peuvent obtenir gratuitement une copie du projet de règlement en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'affaires.

Québec, le 26 novembre 1993
Gilles Gagnon, secrétaire
Caisse populaire Desjardins de Neufchâtel

CADEAUX DE NOËL EN SOLDE

jusqu'à 70% de rabais

	MERRELL MOCHA 110\$ pour	69\$
	MERRELL CANYON 120\$ pour	79\$
	KOFLACH SRATOS 150\$ pour	89\$
	MERRELL CUMBRIAN 175\$ pour	109\$
	MERRELL EXPLORER 180\$ pour	124\$

LOT DE VÊTEMENTS D'HIVER À LIQUIDER

	PORTE-SKIS THULE #537 (serrures incluses) rég. 140\$	69\$
	PORTE-VÉLO THULE #549 rég. 140\$	99\$
	CASQUE VÉLO POLIQUIN rég. 40\$	28\$
	Gants de ski alpin GORDINI rég. 40\$	14\$
	Sous vêtements LOUIS GARNEAU à partir de	19\$

681-VÉLO POLIQUIN sportif inc

909 boul. Pierre-Bertrand, Ville Vanier, QC, G1M 2E7

FORFAIT NOËL

24 et 25 décembre 1993

Incluant : 2 couchers, souper léger (24 déc.), réveillon, brunch (25 déc.), souper gastronomique (25 déc.), petit déjeuner (26 déc.), activités de l'hôtel. TPS et TVQ non incluses.

121.50\$ p.p./jour en occ. double
243\$ 2 pers./jour
Enf. : (6 à 12 ans) **79\$** pour la durée du séjour

FORFAIT PARTY DE BUREAU

Du 28 novembre au 20 décembre 1993

Incluant : 1 coucher, 1 souper, 1 brunch, activités de l'hôtel, 1 chambre gratuite par 15 occupées.

90\$ p.p./jour en occ. double
180\$ 2 pers./jour en occ. double

Réservez immédiatement en composant le **1-800-463-2613.**

boutique **Marie L. Mode** INC

3325, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, 657-2520

Bonjour Mesdames,

Notre vente de fin de saison débute **dimanche 28 novembre, à 10 h.**

30% à 50%
sur toute la marchandise.

Les filles de la Boutique Marie L. Mode

INATTENDUE PRIME DE NOËL!

HO, HO, HO! LE PAIEMENT

AUCUN ACOMPTE*! AUCUN INTÉRÊT!

UN AN!

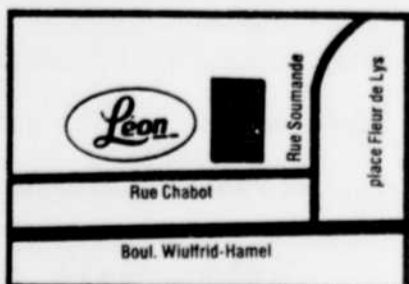
**SUR TOUS LES MEUBLES! TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS!
TOUS LES AUDIO-VIDEO! ABSOLUMENT TOUT!**

CE WEEK-END SEULEMENT!

**AUCUN
ACHAT
MINIMAL!**

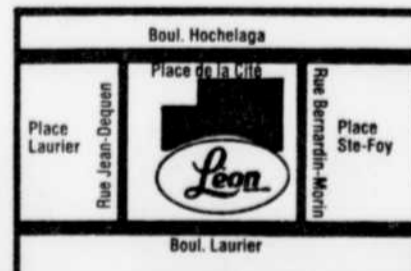
**AUCUNS
FRAIS
DISSIMULÉS!**

**AUCUNS
FRAIS DE
LIVRAISON*!**

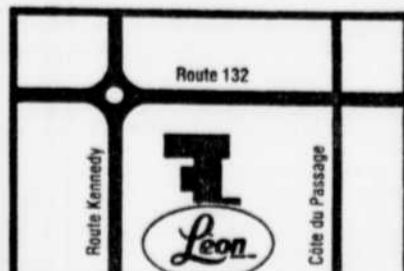


VANIER 100, Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

GRATUIT
UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE
Achat de 199 \$ et plus. Quantité limitée.
Détails en magasin.



SAINTE-FOY 2600, boul. Laurier, Place de la Cité
657-6902



LÉVIS 300, côte du Passage, Galeries Chagnon
835-0606

* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Paiement dû le 15 novembre 1994. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. La promotion de paiement n'est pas accordée à notre Coin des soldes. Détails en magasin pour les zones de livraison désignées.

LE PREMIER SUPERMAGASIN-ENTREPÔT AU CANADA

La saisie des vidéopokers fait problème, admet Ryan

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a reconnu, hier, en Chambre que la saisie des appareils de vidéopoker pourrait occasionner certaines situations délicates au point de vue juridique.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Les deux injonctions demandées par des groupes de propriétaires d'appareils qui sont présentement à l'étude devant les tribunaux et les délais d'implantation du réseau d'État incitent le ministre à la prudence.

« Il pourrait exister des doutes quant à la capacité juridique que nous avons de saisir les appareils présentement implantés tant que le nouveau système (celui de Loto-Québec) n'est pas en place ou en voie d'implantation », a expliqué M.

Ryan en répondant à une question de l'opposition.

Le ministre croit que le gouvernement pourrait « donner l'impression de vouloir devancer le système judiciaire en procédant massivement. »

La police, selon M. Ryan, continuera à faire des saisies ponctuelles « en conformité avec les dispositions du code criminel qui régissent ces choses, et non pas uniquement en conformité avec la loi adoptée en juin dernier (loi 84) ».

Selon certains locuteurs d'ap-

pareils de Québec et Montréal, bien peu de commerçants ont décidé de se départir des appareils en location malgré les rumeurs de saisie et la visite des policiers ces dernières semaines.

Une demande d'injonction visant à bloquer la loi 84 déposée par la Corporation du loisir automatique du Québec a été entendue en cours supérieure de Montréal le 17 novembre et est actuellement en délibéré.

Une autre requête, déposée cette fois par l'Association de l'amusement du Québec, sera entendue mardi prochain. Un troisième groupe de la région de Québec serait aussi sur le point de s'adresser au tribunal pour contrecarrer le projet gouvernemental.

Québec envisage sérieusement l'agrandissement du casino

QUÉBEC — Le ministre des Finances, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a indiqué, hier, que le conseil des ministres n'avait pas encore endossé le projet d'agrandissement du casino de Montréal, mais plutôt une étude d'ingénierie pour déterminer les coûts d'une telle décision.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Interrogée sur une information voulant que le gouvernement ait approuvé une dépense de 75 millions \$, Mme Gagnon-Tremblay a invoqué la nécessité d'étudier toutes les alternatives avant de s'engager.

« Le conseil des ministres a endossé l'idée de procéder à une étude d'ingénierie, a-t-elle dit, et, ensuite, le projet de Loto-Québec devra être soumis une autre fois. »

La ministre a expliqué que le casino de Montréal se retrouverait avec des problèmes de stationne-

ment au printemps puisque la ville de Montréal a déjà avisé Loto-Québec qu'elle reprendrait les 7000 places qu'elle lui a consenties depuis son ouverture.

Quant aux coûts de l'opération d'agrandissement et stationnement, ils ne sont pas encore connus.

Mme Gagnon-Tremblay a parlé de l'ajout d'un étage supplémentaire au casino ainsi que de l'aménagement de 2500 à 3000 places de stationnement.

« Le gouvernement veut s'assurer que la dépense sera la moins importante possible », a confié Mme Gagnon-Tremblay, en laissant entendre que le montant

maximum ne devra pas excéder les 75 millions \$.

Si le gouvernement n'a pas accepté le projet initial de Loto-Québec prévoyant beaucoup plus d'espace « et d'y aller plus modérément », c'est tout simplement, selon elle, par mesure de prudence.

« Cependant, a ajouté le ministre, on se rend compte depuis l'ouverture en octobre que l'achalandage, qui ne semble pas être éphémère, est vraiment exceptionnel. »

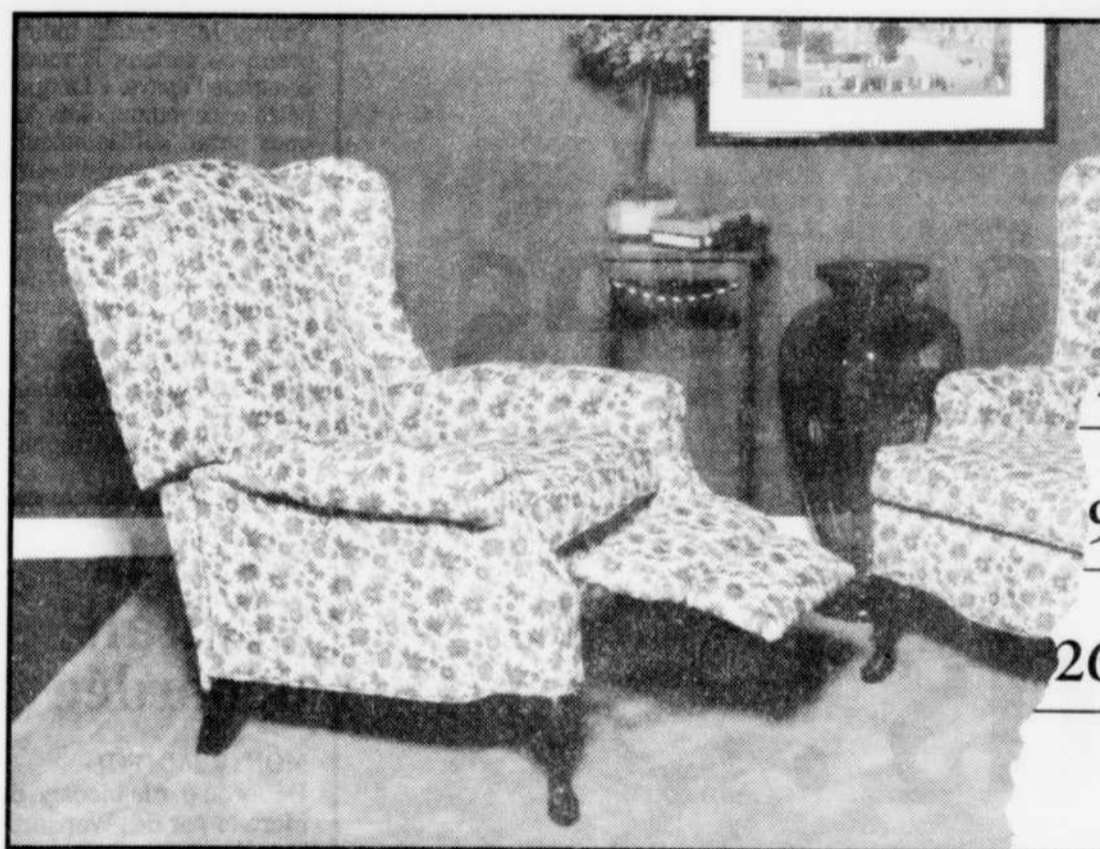
Elle a expliqué que les gens de Loto-Québec sont présentement forcés de refuser plus de 30 autocars par jour faute d'espace de jeux.

« Ce sont des sommes d'argent considérables, a-t-elle dit, que le Québec peut perdre et c'est pourquoi on songe à une expansion. »

EN RAPPEL SAMEDI 27 NOVEMBRE

L'INCROYABLE

Vente 8 heures



NOVEMBRE	
Samedi	6
2	13
9	20
26	27

Pour rehausser le cachet de votre pièce, bergères "Queen Ann" élégantes et raffinées. Disponibles aussi avec repose-pieds escamotable pour d'agréables moments de détente.

2 bergères avec repose-pieds pour **948\$** TPS incluse, Une valeur de 1 896\$
2 bergères pour **748\$** TPS incluse, Une valeur de 1 496\$

8 HEURES DE RABAIS SPECTACULAIRES SUR
TOUT...TOUT...TOUT...

AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1994*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE DU 23 DÉCEMBRE "GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN:
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Nous sommes fiers de nous associer à l'exposition "Un Art de Vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec" présentée au Musée de la civilisation

Présenté en collaboration avec



CONSEIL DES ARTS DU QUÉBEC

LE SALON DES ARTISTES SANS

DE LA CAPITALITÉ

ÉDITION 1993

Une tradition qui renait...

CENTRE RÉCRÉATIF DES GALERIES DE LA CAPITALITÉ

24, 25, 26, 27 et 28 novembre 1993

LESOLEIL

GEXCO

CONSEILS EN GESTION DÉPARTEMENTS ET COMPAGNIES INC.

1075 \$

1075 \$

1075 \$

Le dernier pathologiste prend sa retraite

La morgue de Québec à la veille de rendre l'âme

QUÉBEC — Le Laboratoire de médecine légale de Québec mourra vraisemblablement de sa belle mort d'ici quelques semaines. Faute d'effectifs spécialisés dans la région, 200 des quelque 750 corps qu'il autopsie chaque année devront être acheminés à Montréal.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Le dernier pathologiste judiciaire du laboratoire, le Dr Georges Miller, prend sa retraite fin décembre. Le Dr Richard Authier, son seul collègue depuis longtemps, a pris la sienne le 10 novembre. « Nous deux partis, le laboratoire ne pourra plus opérer », constate le Dr Miller, avec amertume.

Les hôpitaux de la région de Québec ne pourront prendre la relève du laboratoire de la rue Semple. Ils ne possèdent ni l'expertise

ni les équipements leur permettant de faire face aux cas lourds qu'il prend actuellement en charge. Les cadavres non identifiables, notamment, devront être autopsiés au Laboratoire de médecine légale de Montréal.

Selon un spécialiste en pathologie exerçant dans un hôpital de Québec, la Direction des expertises judiciaires, de qui relève le laboratoire de Québec, a finalement organisé sa fermeture pour des motifs de rationalisation. Elle a été prévenue de la retraite des

deux spécialistes il y a deux ans. « Mais depuis, elle n'a pas vraiment tenté de les remplacer », dénonce-t-il.

À la décharge des autorités, ce pathologiste, qui requiert l'anonymat, concède cependant que ce genre de spécialité ne suscite guère d'attrait chez les étudiants. Les futurs médecins préfèrent « travailler sur du vivant ». Ainsi, un seul candidat s'est présenté au concours de recrutement organisé en septembre. Ce futur patholo-

giste judiciaire entreprendra sous peu un stage de formation d'une durée d'environ deux ans au laboratoire de Montréal.

Le Dr Miller affirme que le transfert d'une partie des activités, à Montréal, provoquera des délais inhumains pour les familles de l'Est du Québec dont un proche parent est décédé. Les coûts reliés au transport des corps vers Montréal, puis leur retour vers Québec, Gaspé ou Sept-Îles augmentent par ailleurs de façon importante.

Au cabinet du ministre de la Sécurité publique, on refuse de confirmer ou d'infirmer ce qui paraît désormais inéluctable à plusieurs. « Aucune décision n'a encore été prise concernant le laboratoire », assure un adjoint du ministre Ryan.

Des rumeurs sur la fermeture du laboratoire courent depuis juin. Lorsqu'elles se sont amplifiées, il y a quelques semaines, les six employés avaient reçu consigne de ne plus accorder d'entrevues aux journalistes.

RÉSULTATS



loto-québec

649

Tirage du
93-11-24

1 19 22 23 24 34

Numéro complémentaire: 47

Extra.

NUMÉROS

969716 100 000 \$

69716 1 000 \$

9716 250 \$

716 50 \$

16 10 \$

6 2 \$

PANCO

Tirage du
93-11-25

1 2 3 13 17

21 28 31 35 39

42 46 47 48 53

54 56 60 67 69

Prochain tirage: 93-11-26

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis.

L'épave du «Irwing Whale» inquiète le ministre Paradis

QUÉBEC — À l'instar de la population des îles de la Madeleine, la menace que représente l'épave du pétrolier *Irwing Whale*, qui gît dans le fond du Saint-Laurent, inquiète le ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Il vient d'ailleurs tout juste d'écrire au ministre fédéral des Transports, Doug Young, pour s'enquérir des mesures qu'Ottawa

entend prendre « pour éviter tout dommage à l'environnement et trouver une solution au problème que représente le *Irwing Whale* ».

Dans une lettre qu'il a rendu publique, hier, à l'Assemblée nationale, Pierre Paradis souligne

que la population madeleineuse « est en droit d'avoir un portrait complet de la situation et de participer à la recherche de solutions ».

Le *Irwing Whale* est un pétrolier appartenant à la riche famille Irving qui a coulé dans le golfe Saint-Laurent entre les îles de la Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard en 1970. Il renferme toujours 32 000 tonnes de mazout lourd qui risquent de s'échapper d'un moment à l'autre étant donné l'état de corrosion avancé de l'épave.

« J'ai exigé que la population québécoise obtienne toute l'information de façon à ce que le fédéral prenne ses responsabilités dans ce dossier afin que le Québec prenne à son tour toutes les mesures sur le plan écologique pour éviter la catastrophe », a répondu M. Paradis au député péquiste de Duplessis, Denis Perron qui l'interrogeait sur les gestes qu'entendait poser Québec pour forcer Ottawa à régler le problème.

Dans sa lettre au ministre Young, M. Paradis indique qu'il prend au sérieux la menace que constitue l'épave. « La quantité de pétrole contenue dans le navire nous paraît suffisamment importante pour risquer d'avoir des répercussions considérables sur les ressources biologiques de la région. Des habitats fauniques sensibles au pétrole se situent dans les zones menacées par une éventuelle marée noire. En outre, les industries du tourisme et de la pêche aux îles de la Madeleine pourraient être gravement affectées par une telle catastrophe. »

Oka : la SQ était débordée

MONTRÉAL (PC) — Débordé par le blocage du pont Mercier par des Warriors armés et la tension grandissante à Akwesasne, le directeur général adjoint de la Sûreté du Québec (SQ) Marc Lizotte a craint de se retrouver à court d'effectifs et a donné l'ordre d'en finir avec l'intervention policière à Oka, malgré les risques que cela comportait.

« La province était en train de revirer à l'envers », a expliqué le policier Lizotte, hier, à l'enquête du coroner Guy Gilbert portant sur la mort du caporal Marcel Lemay de la SQ survenue dans la pinède d'Oka, le 11 juillet 1990.

L'enquête a jusqu'à maintenant révélé que l'opération policière amorcée vers 5 h 30 à Oka, s'est transformée en opération d'observation en raison de la présence d'un ou des hommes armés aperçus dans la pinède.

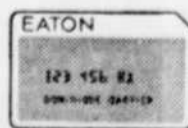
Informé des événements qui se déroulaient dans les communautés mohawks de Kahnawake, d'Akwesasne et d'Oka, vers 7 h 45, à son arrivée au bureau, le policier Lizotte s'est dit : « J'ai avantage à régler la situation dans les plus brefs délais, mes effectifs sont limités. Je me suis dit : il faut intervenir ou c'est le plus susceptible de bien aller et de finir. J'en ai conclu qu'il faut agir à Oka de façon à libérer des effectifs », a-t-il expliqué.

Le policier Lizotte estimait qu'il n'avait pas grand temps, qu'il fallait faire quelques chose même si « c'est risqué, c'est même à hauts risques ».

Dans sa réflexion, le policier Lizotte a expliqué avoir pris en considération que les autochtones de la pinède n'avaient « pas encore tiré sur nous ».

Sachez
trouver chaussures
à vos pieds!
25% de rabais
sur une sélection de chaussures
habillées, tout-aller et de sport
pour hommes et femmes

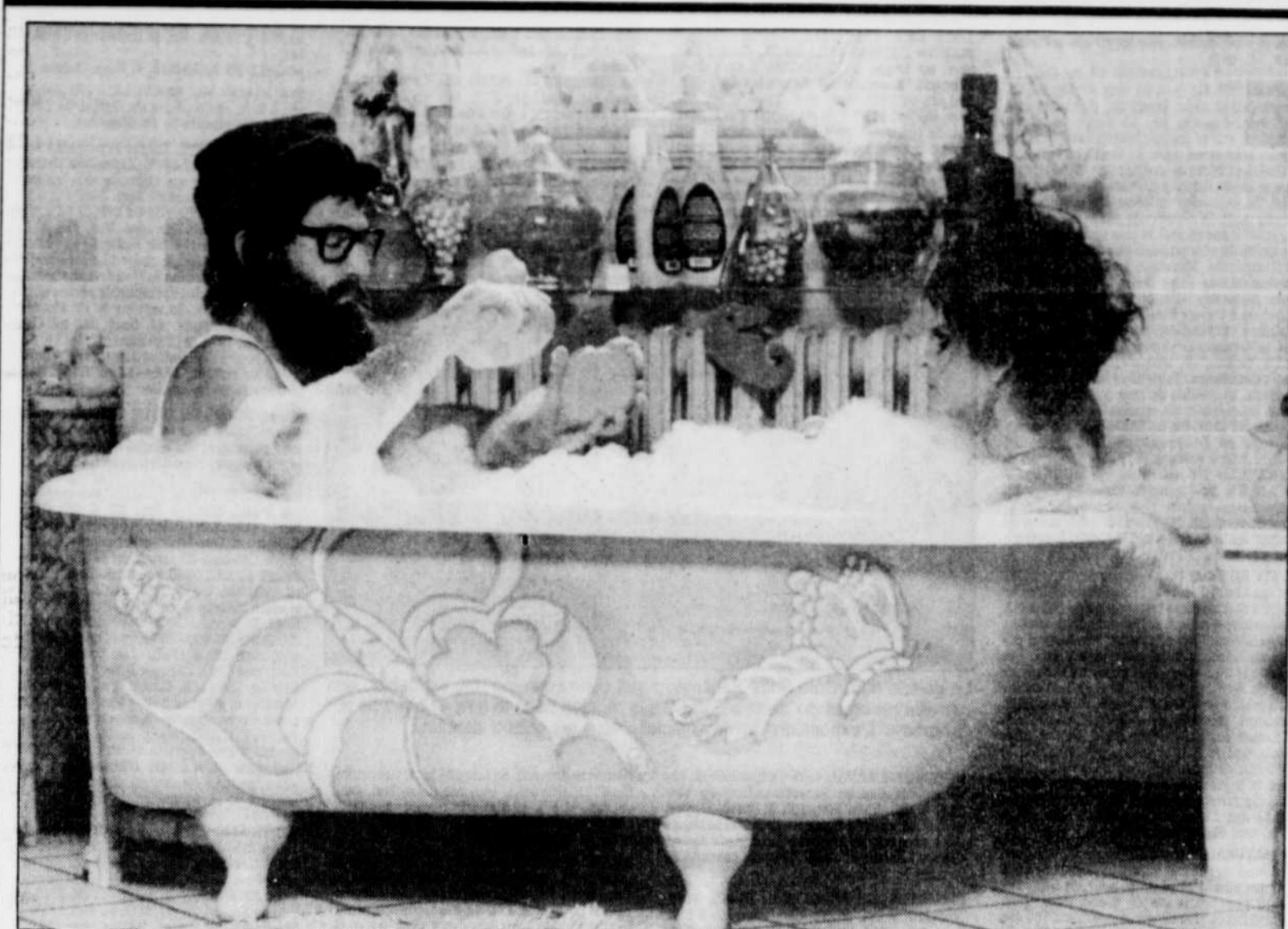
Achats en personne seulement



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

LES ARTS ET SPECTACLES



Claude Meunier (Pôpa) et Guylaine Tremblay (Caro) dans une scène de « La petite vie ».



Radio
TÉLÉVISION
par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

« La petite vie » : ineffable et ineffaçable

Tous les épisodes de *La petite vie*, ce téléroman de l'absurde, ne sont pas inoubliables. Mais pour moi, ils resteront ineffaçables.

C'est la seule série de télévision que je me fais un plaisir, cette année, de conserver. Si on continue de me réclamer les cassettes, je vais même songer à imposer un tarif de location...

Après six semaines, mon plaisir est toujours aussi vif. Samedi dernier, quand Pôpa (Claude Meunier) a actionné le contrôle à distance de la boîte à pain, il m'a fait rire autant qu'à la première émission. Réjean (Marc Messier) et Thérèse (Diane Lavallée), de retour de leur « tune-up » de couple, ont caricaturé de façon savoureuse les techniques diachyloles du renouveau conjugal. À travers Pogo (Rémy Girard), un placier au Forum tout imbu de son importance, on se moque des rites, des manies et des tics de langage des sportifs de salon. La garde-robe de Pôpa est devenue une pièce importante de la maison. À la dernière émission, Pogo s'y est caché pendant qu'on lui cherchait une blonde au salon parmi les « belles » trouvées dans la rubrique des femmes usagées. Il fallait le voir, accroché, comme un cintre, par la porte entrebaillée.

C'est tellement fou qu'on ne se surprend même plus de voir apparaître, semaine après semaine, Serge Thériault (Môman) dans son drôle de rôle de travesti. Et Pôpa affublé de cette barbe mal collée que Roy Dupuis semble lui avoir empruntée pour son rôle dans *Blanche*.

Pas étonnant que *La petite vie* connaisse un succès remarquable. Le magazine *Safari*, qui a du pif, consacre la une du dernier numéro au couple célèbre et sa page centrale à « Claude Meunier et la vache qui a quatre cerveaux et qui ne donne que de la crème. » Il contient aussi un sketch, à la manière de *La petite vie*, intitulé « Le mariage de nos noces » et une visite guidée des vidanges de Roch Voisine. Du pôpa tout craché.

À la première diffusion le 16 octobre, 1 590 000 personnes ont vu *Le voyage à Plattsburgh*, classé au 5e rang du palmarès des émis-

sions les plus populaires. C'est une cote d'écoute exceptionnelle, le samedi à 19 h 30.

L'épisode de la vente pyramidale a fait grimper *La petite vie* au 4e rang avec un peu moins de monde toutefois : 1 267 000 spectateurs. L'auditoire était un peu plus nombreux la semaine suivante.

Il y a parfois quelques mollesses dans les scénarios. La fête surprise de Réchal (Marc Labrèche) était à mon avis moins réussie. Mais tous les personnages sont intéressants. L'apparition de Pogo (Rémy Girard) ou celle du gendre Réjean (Marc Messier) est une garantie de drôlerie, tout comme celle de Diane Lavallée, qui joue une « tarte » totale. La comédienne Josée Deschênes, bien connue au théâtre à Québec, est l'une des révélations de la série dans son rôle de Lison, une petite dinde snobinarde et gaffeuse.

Les costumes sont pleins de fantaisie, comme cette coupe Stanley en paillettes dorées sur la jaquette chic de Môman dans l'épisode du souper au restaurant avec Guy Carboneau.

Mais tous les épisodes ne font pas l'unanimité. La thérapie de Caro qui parodiait les théories freudiennes m'a absolument ravie. Claude Meunier y a fait un numéro délirant d'associations d'idées qui restera dans les anthologies de l'humour. Autre moment ineffaçable. C'était étonnant de voir Guy Nadon, cet acteur à la stature shakespearienne, dans un rôle aussi absurde. Mais c'est l'épisode qui a attiré, chez les mordus que je connais, les commentaires les plus partagés.

Publicité: Toronto ne comprend pas encore Claude Meunier

Après avoir donné à Pepsi des lettres de noblesse au Québec, après dix ans d'association exclusive avec cette compagnie, Claude Meunier, alias Ding, alias Pôpa, n'a pas encore les coudées franches quand il conçoit un message publicitaire.

« On a eu de la misère au début pour faire passer les concepts. Mais c'est encore difficile », me disait-il au cours d'une entrevue, à l'occasion du début de *La petite vie*.

« À Toronto, ils ne comprennent pas encore. » Par exemple, il dit avoir eu de la difficulté à faire accepter son personnage de chanteur western. « La première réaction, c'est de dire, non, c'est québécois. » Même réserve face à Sylvain Saguenay, cet hurluberlu anglois qui se détend en faisant des activités suicidaires, comme l'escalade.

« À Toronto, ils ne saisissent pas toujours ce genre d'humour. Ils ont peur que ça aille trop loin. Mais quand ça marche, ils veulent ramener le même personnage, alors que moi, je suis rendu ailleurs... »

« La publicité c'est un monde fascinant, dit Meunier. Tout se passe en 30 secondes. Au départ, c'était un gagne-pain. Mais c'est devenu un univers à part. Ça me tient présent dans le public, même pendant les périodes où je suis un peu en retrait. »

Claude Meunier jure qu'il n'annoncerait pas n'importe quel produit. Des compagnies de finance? Pas question. Ni des produits toxiques.

Car Meunier, à l'image de Pôpa, c'est aussi un homme vert....

Eicher, un chanteur à multiples facettes

Le chanteur suisse Stephan Eicher a révélé, hier soir au Capitole, à l'occasion de son premier spectacle en salle à Québec, de nouvelles facettes de sa personnalité d'homme et de musicien. L'envoûtement fut différent de celui issu de sa performance au Festival d'été 92, mais envoûtement il y eut, assurément!

une critique de MARIE DELAGRAVE
LE SOLEIL

Quel être fuyant, insaisissable comme l'eau, que ce Eicher. Vous lui collez une étiquette que déjà celle-ci ne lui convient plus...

Cette fois plus tendre et nuancé que rebelle et déchainé, le chanteur, accompagné de cinq musiciens, a offert un spectacle intrigant, à la fois ponctué d'expérimentations sonores et de retenues. Il faut reconnaître que la soirée avait quelque peu démarré dans ce sens, avec le guitariste de Québec Marc Vallée (du groupe Contrevent), en première partie. Celui-ci a interprété des compositions aux ornements fort savantes et imprévisibles, dont des versions de *Time after Time* de Cindy Lauper et *I Still Haven't Found What I'm Looking For* de U2 pas du tout piquées des vers!

Puis, le spectacle d'Eicher proprement dit a débuté avec une longue intro de l'un de ses musiciens, spécialisé en... vielle à roue. Il fallait entendre les sons incroyables qu'il faisait sortir de cet ins-

trument médiéval! Tout à fait hypnotique et obsédant.

Après cette entrée en matière peu banale, Stephan Eicher a enfilé ses chansons les unes après les autres, sans interruption autre que de nous indiquer le titre de quelques-unes d'entre elles dont *Hope, Ni remords, ni regrets* et *Manteau de gloire*, tirées de son récent *Carcassonne*. De *Engelberg*, il a notamment interprété *Un ami comme toi*, *Wicked Ways* et (après une longue attente!) le génial *Déjeuner en paix*. Aux premières notes, plusieurs spectateurs ont d'ailleurs bondi sur leurs pieds, tandis que les décibels ont déferlé.

Avec son allure de félin qui hésite entre séduire ou s'effaroucher, Stephan Eicher est éminemment sympathique sur scène. Bien que son spectacle d'hier n'ait pas suscité de délire exubérant comme à l'été 92, le chanteur possède une indéniable présence qui marque chacune de ses prestations. Eicher fait ce qu'il lui plaît, de la façon qui lui convient, et c'est très bien ainsi.

« Le Bossu de Notre-Dame » Du théâtre absolu et intemporel

QUÉBEC — Comment montrer, aux yeux des modernes, le moyenâgeux Bossu de Notre-Dame dans le miroir déformant du romantisme? Par l'outrance épique, par la fascination du cirque et par le rire rabelaisien! C'est le parti audacieux qu'a pris le Théâtre de la Grosse Valise, dans son monumental *Bossu*, présenté jusqu'au 6 décembre, à la salle de l'Institut canadien.

une critique de RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Dans cette salle gothique, endroit rêvé pour ce poème à la fois épique et mystique, le désordre organisé de Guy Freixe, le metteur en scène, et de Onil Melançon, le directeur artistique, font merveille! Un délire où s'entrechoquent les images fulgurantes, les intuitions pénétrantes, les cris et les jurons, les danses et les bagarres, les rites et les blasphèmes. Un chaos qui apostrophe la raison, un théâtre du corps qui fouette l'âme.

En deux heures haletantes, *Le Bossu de Notre-Dame* satisfait tous les appétits du spectateur: quand il rit, c'est la voix de sa raison qui s'amuse de cette mêlée indescriptible; quand il se tait, c'est l'enfant en lui qui satisfait son goût violent de légende et de merveilleux. Pour tous publics, ce Bossu sorti d'une foire aux monstres où l'on croise la Bête de la Belle, le Fantôme de l'Opéra et le Prince changé en grenouille. Et vive le conte!

Certes, ce conte est moral, philosophique même. Le jugement de Dieu plane sur cet archidiacre qui fait la bête en faisant l'ange, sur cette Esmeralda qui voit en l'amour un instrument de vengeance sur le destin. Quasimodo? C'est la Main de Dieu dans un gant de crin.

Tout cela ne tiendrait pas debout s'il n'y avait la superbe machine théâtrale sortie de la Grosse Valise et mise au point à partir du texte foisonnant de Richard Lemire, pillier magnifique du génie Hugo. Toute cette pensée ne donnerait rien, si elle n'était incarnée par Suzanne Clément qui dit, danse et chante dans un élan irrésistible, par Onil Melançon qui sait souffrir, courber l'échine puis relever la tête, par Richard Lemire qui se balance vertigineusement entre l'extase et la tentation, par toute l'équipe de comédiens qui transforment constamment la scène. De la magie!

Un spectacle complet. Du théâtre absolu et intemporel.

IFAMOUS PLAYERS

GALERIES LA CAPITALE 629-2455
5401 Boul. des Galeries

GERMINAL (13+) DOLBY
Tous les jours: 21 h 30

JURASSIC PARK V.F. (G) DIGITAL
Ven. sam. dim. mar. 13h30, 16h, 19h
Lun. mer. jeu. 19h

LA LEON DE PIANO (13+) DOLBY
Ven. sam. dim. mar. 13h, 15h30, 19h, 21h25
Lun. mer. jeu. 19h, 21h25

FORTERESSE (13+ Violence) DOLBY
Ven. sam. dim. mar. 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h30
Lun. mer. jeu. 19h10, 21h30

UN MONDE IDEAL (13+) DOLBY
Ven. sam. dim. mar. 13h10, 15h55, 19h05, 21h50
Lun. mer. jeu. 19h05, 21h50

POSSIBILITÉ DE LOCATION DE SALLES: 628-2455

Certificats Cadeaux En vente dans tous nos cinémas FAMOUS PLAYERS

GERARD DEPARDIEU RENAUD MIOU MIOU

UN FILM DE CLAUDE BERRI

Germinal

EMILE ZOLA

GALERIES LA CAPITALE 629-2455
5401 Boul. des Galeries

Tous les jours: 21 h 30

CINEMA LIDO 837-0234
Promenades Lévis-Laurzon

Consultez votre guide horaire

avec CHRISTOPHE LAMBERT

FORTERESSE

version française de: FORTRESS

Bienvenue dans le futur.

Ven.: lun., mer., jeu.: 19h 10, 21h 30. Sam., dim., mar.: 13h, 15h, 17h, 19h 10, 21h 30

GALERIES LA CAPITALE 629-2455
5401 Boul. des Galeries

CINEMA LIDO 837-0234
Promenades Lévis-Laurzon

Consultez votre guide horaire

WALT DISNEY PICTURES PRÉSENTE

LES TROIS MOUSQUETAIRES

UN POUR TOUS ET TOUS POUR UN

WALT DISNEY PICTURES CHARLIE SHEEN, KIEFFER SUTHERLAND, CHRIS O'DONNELL, OLIVER PLATT, TIM CURRY, REBECCA DE MORNOX, LES TROIS MOUSQUETAIRES CARAVAN PICTURES

V.F. Lun., mer., jeu.: 19h 15, 21h 40. Ven., sam., dim., mar.: 12h 10, 14h 30, 16h 50, 19h 15, 21h 40

V.O.A. Ven., lun., mer., jeu.: 19h, 21h 30. Sam., dim., mar.: 12h 10, 14h 20, 16h 40, 19h, 21h 30

Consultez votre guide horaire

GALERIES LA CAPITALE 629-2455
5401 Boul. des Galeries

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

PLACE CHAREST 629-9745
Dupont et Bouf. Charest

CINEMA LIDO 837-0234
Promenades Lévis-Laurzon

LA FAMILLE A UNE ÉTRANGE ADDITION...

Addams Family Values

VERSION 0 ANGLAIS

A PARAMOUNT COMMUNICATIONS COMPANY

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

Ven., lun., mer., jeu.: 19h 30, 21h 35. Sam., dim., mar.: 13h 30, 15h 30, 17h 30, 19h 30, 21h 35

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: LISE GIGUÈRE, LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél: 647-3489

CINÉMA

CINEPLEX CHAREST (529-9745). Ma vie (-) 13h30, 16h, 19h, 21h30. G. We're Back (-) 13h25, 15h, 17h, 19h. G. Malice (5) v.f. 21h, 13 ans. Casse Noisette (-) 13h15, 15h25, 17h25, 19h35, 21h40. G. De quoi j'me mêle maintenant (5) v.f. de Look Who's Talking Now. 13h, 15h15, 17h15, 19h20, 21h30. G. M. Butterfly (4) 13h05, 15h30, 17h35, 19h45, 21h50, 13 ans. La leçon de piano (3) 14h, 16h45, 19h20, 21h50, 13 ans. Un monde idéal (-) 13h, 15h45, 18h40, 21h30, 13 ans. Les trois musquetaires (5) v.f. de The Three Musketeers. 13h30, 16h20, 19h, 21h20. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. MIDI-MINUIT (522-2828). Vidéos XXX. Nymphette does Hollywood (-) 11h35, 14h05, 16h40, 19h25. Back Door Babe (-) 12h50, 15h25, 20h45. Bleu comme l'enfer (-) 8h35, 22h. Haute tension (-) 10h05, 19h55, 23h40. Prix d'entrée: 7 \$. PARIS (694-0891). Mon ami Willy (5) v.f. de Free Willy. 18h30. G. La concierge (5) v.f. de For Love or Money. 19h. G. Sur la ligne de feu (1) 19h15, 13 ans. Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. 21h, 13 ans. L'homme sans visage (5) v.f. de Man without a Face. 21h15. G. Les pots cassés (5) 21h45. G. Prix d'entrée: 3 \$.

SAINT-FOY (656-0592). Salle 1: Addams Family Value (4) V.O.A. 19h30, 21h35. Salle 2: Ma vie (-) v.f. My Life. 19h, 21h25. Salle 3: The Three Musketeers (5) 19h, 21h30. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or. VIDEO THÉÂTRES - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens: (529-0924). 19h. Le singe bleu et Question d'équilibre. - Bibliothèque municipale de Charlebourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean XXIII. Rens: 624-7883. 15h30: Le gros de la classe.

EXPOSITIONS

LES INSTITUTIONS MUSÉE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcaim. Parc des Champs-de-bataille. Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h45 (jusqu'à 21h45 le mercredi). Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. Entrée libre le mercredi de 10h à 21h45. Expositions permanentes: La collection du Musée et La tourelle du pavillon aillairage et L'Apothéose de Christophe Colomb. Une 2e peau qui parle. Atelier éducatif et évolutif sur le costume. Se terminera en janvier 95. Alfred Pellin, une retrospective. Se termine le 30 janvier. Patrick Tosani: photographie française. Se termine le 2 janvier. Matigasse: Visage Inuit. L'intérêt du maître pour les

peuples autochtones. Se termine le 9 janvier. MUSÉE BON-PASTEUR, 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Dim. et jeudi: 13h à 17h. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Entrée libre. CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE, Pavillon Baillarge. Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 10h à 17h45. Prix d'entrée: 2 \$; 1 \$ aînés et étud.; gratuit pour les 12 ans et moins. Rens: 648-4071. MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie (643-2158). Du mar. au dim. de 10h à 17h, jusqu'à 21h le merc. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 5 \$; 4 \$ aînés; 3 \$ étud.; gratuit 16 ans et moins. Entrée libre tous les mardis. Mémoires (salle 3): Vision de l'histoire du Québec. Objets de civilisation (salle 1): mobilier et objets témoins des valeurs québécoises. Aussi, La collection chinoise des Jésuites. La barque (salle 1): découverte sur le site du Musée, ses 250 ans en font la plus vieille embarcation légère du genre mise à jour sur le continent nord-américain. Messages (salle 4): moyen de communications entre les individus et les sociétés. Nomades (salle 3): Le nomadisme contemporain à travers 5 cultures. Se termine le 14 novembre. Travailler: nouveau mode d'emploi. Se termine le 13 mars. La donation Michel Robichaud. Se termine le 30 janvier. Mercis aux donateurs. Se termine le 4 avril. Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec. Se termine le 24 avril. MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC, 22, rue St-Anne. L'histoire de l'Amérique du Nord. Prix: 3 \$ adultes, 1,50 \$ enfants.

CITADELLE DE QUÉBEC ET MUSÉE DU ROYAL 22e RÉGIMENT. Visites guidées en français et en anglais. Trois siècles de vie militaire. Ouvert tous les jours sur réservation de groupes seulement. Rens: 648-3563. Prix d'entrée: 4 \$; 2 \$ pour les 17 ans et moins. MUSÉE DU SEMINAIRE, 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Visites commentées les samedis et dimanches; réservation au 692-2843. Huit musées en un. Se termine en décembre. La garde-manger de la ville: les marches publiques au Québec, XVIIe siècle à nos jours. Se termine le 20 février. Portraits, 325e anniversaire du Petit Séminaire de Québec. Se termine le 15 mai. Souvenirs d'Égypte. Se termine en décembre. Passions et collections, le monde du timbre-poste. Se termine le 9 janvier. Si la Saint-Jean n'était contée, les défilés de la Saint-Jean-Baptiste à Québec 1950-1968. Se termine le 5 juin. Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté. Se termine en décembre. Prix d'entrée: 3 \$; âge d'or, 1,50 \$ étud. et 15 jours moins de 16 ans. Entrée libre le mardi.

LE NATURALIUM, 84 Dalhousie, Vieux-Port. Mar. au dim. 10h à 17h. Prix d'entrée: 6 \$; 4,50 \$ pour les 60 ans et plus; 4 \$ pour les 5-17 ans; gratuit pour les moins de 5 ans. Rens: 692-1515. Concept muséologique possédant 100 000 insectes et anthropodes de la collection de Georges Brassard et environ 900 mammifères naturalisés, 300 minéraux ainsi que quelques reptiles, batraciens et fossiles de la collection de Benoit Brassard. Un atelier Aller-retours sur les mystères de la migration chez les animaux est offert tous les fins de semaine jusqu'à la fin novembre. Aussi à la mezzanine: La nature du Québec en image, exposition de 31 photographes géantes du concours annuel organisé par le magazine Fran Vert et l'Union québécoise pour la conservation de la faune.

CHÂTEAU FRONTENAC. Dans le hall principal. Nos premiers 100 ans. Au Salon Principal d'Armes de 9h à 21h tous les jours. Les conférences de Québec (rencontre, il y a 50 ans, à Québec, de Churchill et Roosevelt). DOMAINE DE MAIZERETS, 2000, boul. Montmorency. Lun. au ven. 13h à 16h et 18h à 21h. Sam. Dim. 10h à 21h. D'ici et d'ailleurs... de Marie-Thérèse Alcinder Levellé. Se termine le 5 décembre. VILLA BAGATELLE, 1563, chemin Saint-Louis, Silery. Rens: 688-8074. Mar. au dim. 11 h à 17 h. Nérée De Grâce. Se termine le 19 décembre. CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE, 43, côte de la Fabrique. Mar. au dim. 10h à 17h. La ville, ses quartiers, ses projets. Maquettes, cartes, photos. Se termine le 28 novembre. Réservation pour activités pour les groupes scolaires et Archibus Québec: 691-4606. CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, pavillon Louis-Jacques Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12 h à 16 h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. Exposition permanente sur l'histoire de l'univers et de l'humanité. Prix d'entrée: 3 \$; 1,50 \$ Rens: 656-7111. MAISON THOMAS BAILLARGE (Centre d'accueil du Musée du Séminaire, 2 Côte de la Fabrique, Trois siècles de continuité. PALAIS MONTCALM, 995, Place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. Au Centre d'exposition trois-de chausse: Still Life in 8 calls et Still Living, installation d'hologrammes et de photographes de Michael Snow présentée par le groupe Obscure et le Centre Yu (Salle #3). Univers Cité, collection d'oeuvres d'art anciennes et contemporaines présentée par le Musée de l'Amérique française et l'Université Laval (salles #1 et #2). Sculpteurs du monde présentée par l'International de sculpture sur neige et de glace du Carnaval de Québec (Salle #3).

ATELIER DU PEINTRE, 288, Arago Est. Ven. au dim. 13h à 17h. Jocelyn Gasse. Se termine le 28 novembre. AU 1328, avenue Maguire, Silery. Jeu. ven. 21h. Sam. Dim. 11h à 17h. Lun. au mar. 9h à 17h. Claude Guertin, acryliques, collage sur carton et céramique. Se termine le 28 novembre. CENTRE FRANÇOIS-CHARON, 525, boul. Hamel. Dans le hall d'entrée. Lisette Laliberté-Mathieu et Micheline Bernier. Se termine le 3 décembre. LA CHAMBRE BLANCHE, 185, Christophe-Colomb Est. Rens: 529-2715. Mer. au dim. 13 h à 17 h. Résidence d'écriture de Nathalie Caron et résidence d'artiste de Julien Babin. Se termine le 19 décembre. CYRILLE DUQUET, 1500, boul. Charest ouest, 1er étage, Sainte-Foy. Lun. au ven. 9h à 17h. Raïfa de Dominique Huot, peintures sur soie. Se termine le 10 décembre. DU FAUBOURG, bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, 755, Saint-Jean. Sam. Dim. 13h à 17h. Mar. Mer. Ven. 12h à 17h. Jeu. 12h à 19h. Fenêtre ouverte sur la nature de l'aquarelliste



La galerie d'art Côte Saint-Paul inaugurer cette semaine une exposition des oeuvres récentes du peintre Saint-Gilles réunies sous le titre « Lumières sur Québec ». L'exposition ouvrira officiellement au public demain.

UNIVERSITÉ LAVAL, salle d'exposition du pavillon Jean-Charles Bonenfant. Lun. au ven. 8h30 à 23h. Sam. dim. 10h à 17h30. Corpus, exposition visuelle, sonore et littéraire soutenue par les oeuvres de Michelle Lord, Anik Sauvé, Gléche Lavrille et Jean-François Lessard. Se termine le 5 décembre.

BIBLIOTHÈQUE CHARLES-H. BLAIS, 1245, Chanoine Morel, Silery. Jeu. ven. 14h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. Peinture et B.D. de Mira Falardeau. Se termine le 19 décembre. BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NICOLAS, 220, route du Pont. Claire Lemer. Se termine le 18 décembre.

Événements spéciaux 65e SALON DE LA SOCIÉTÉ DES PHOTOGRAPHES ARTISANS DE QUÉBEC, 250 photos n & b, couleurs, diapositives exposées jusqu'au 4 décembre à la sortie ouest du magasin LaBelle, 3e étage de Place Laurier. Rens: Marc Hardy au 524-4720.

EXPOSITION ANNUELLE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE SAINT-FOY. Heures d'ouverture du mail. Place de la Cité. Se termine dim. Galeries ADAGIO, Bibliothèque Félix-Leclerc, 1130, boul. Du Parc. Mar. jeu. ven. 14h à 21h; Mer. sam. 10h à 17h. Dim. 13h à 17h. Antonio de Braga, toiles et sculptures. Se termine le 28 novembre.

ANIMA G, 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 10h à 16h. Sam. Dim. 13h à 17h. Denis Binet, acryliques. Se termine le 5 décembre. ANIMA G, rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9h à 17h. Humberto Pinochet, aquarelles et huiles. Se termine le 8 décembre.

Laurette Samson. Se termine le 28 novembre. ELETTE DUFOUR, 169, rue Saint-Paul. Lun. au ven. 11 h à 17 h et sur rendez-vous (692-2041). René Lemay et Esther Maltais. Se termine le 13 décembre.

DU TRACEL, Maison Blanchette, 4187, Côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Deux médiums, deux atmosphères de Elaine Emond (traku-cauix primitif) et Denise White-Barbeau, oeuvres-fortes. Se termine le 1 décembre.

AU FIL DU TEMPS, 88, Petit Champlain. Rens: 692-5867. Tous les jours 10h à 17h30. Michelle Frigière, aquarelles et acryliques. Se termine le 9 décembre.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Les soirs de spectacle de 19 h à 20 h. Lun. au ven. 14 h à 17 h. Les dix doigts - Claude Pelouin, 30 ans d'écriture. Se termine le 24 novembre. Aussi, le collectif de la maîtrise en art visuel de l'Université Laval formée de Jean Bergeron, Hélène Bellize, Dominic Collignon, André Goupil, Pierre Ringette, Truong Chanh Trung. Se termine le 14 janvier.

INSULAIRE, 1747, chemin Royal, Saint-Jean, Ile d'Orléans. Sam. Dim. 11h à 17h ou sur rendez-vous au 829-1127. Albini Leblanc. MON REPOS, 378, chemin du Roy, Saint-Augustin-des-Desmaures. Sam. et dim. 10h à 21h. Johanne Lachance, huiles sur toile. LE LIEU, Centre en art actuel, 345, rue du Pont. Rens: 529-9680. Mar. au dim. 13 h à 17 h. Installation spécialement conçue pour le Jeu par Esther Ferrer. Se termine le 12 décembre.

MAISON EPHARAIM-BEDARD, 7655, Chemin Samuel, dans le Trait-Carré de Charlebourg. Mer. au dim. 13 h à 21 h. Rens: 624-7745. A la découverte de notre héritage. Se termine le 8 décembre.

MAISON DU POTIER, 206, Christophe-Colomb Est. Rens: 648-8822. Lun. au jeu. 11h à 21h; Ven. au dim. 11h à 16h. Les oeuvres de 25 céramistes professionnels de la région. Se termine le 19 décembre.

MAISON LOUISE-CARRIER, 33, rue Wolfe, Lévis. Mar. mer. et ven. 9h à 17h; Jeu. 9h à 21h. Sam. Dim. 13h30 à 17h. Expo-Cadeaux, peinture, aquarelles, dessin, céramique, verre soufflé, joaillerie, etc. Se termine le 24 décembre.

MICHEL DE KERDOUR, 4, Place Québec. Lun. 9h30 à 14h30. Mar. au dim. 13h à 17h. Jeu. ven. 13h à 21h. Les couleurs du Québec de Claude Picher. Se termine le 10 décembre.

MOULIN DES ARTS, 239 rue Principale à Saint-Etienne. Rens: 831-0975. Exposition thème et travaux d'Atelier qui regroupent une vingtaine d'étudiants en art visuel. Sam. Dim. 11h à 17h. MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLEBOURG, 7960, boul. Henri-Bourassa. Ven. 18h à 21h; Sam. Dim. 13h à 17h. Sur demande en semaine. Un trésor, une Église, Saint-Charles-Borromée 1693-1993. Se termine le 9 janvier. Deserto Florido (dessert fleur). Exposition de photos en provenance du Chili. Se termine le 12 décembre.

OEIL DE POISSON, 25, boul. Charest Ouest. Rens: 648-2975. Mer. au dim. 13 h à 17 h. Fragments pour un tableau de François Cormier et Sortes de terre de Marie-Elle Tremblay. Se termine le 28 novembre.

PROMENADES DU VIEUX-QUÉBEC, 2e étage, 43, rue Buade. Tous les jours 10h à 21h. Personna-Portraits et Passages de Robert Fillion, séries réalisées respectivement en 1991-92 et en 1993.

REGART, 57, côte du Passage, Lévis (angle de la rue Bagini). Mer. au dim. 12h à 17h. Hymne morte telle installation sculpturale de Denis Dallaire et Tête-bêche, production picturale de Susie Comtois. Se terminent le 28 novembre. TRAIT CARRÉ, 7985, rue Trait-Carré Est. Lun. au sam. 13h à 21h. Dim. 11h à 17h. Le SAC (Société artistique de Charlebourg) du Père Noël. Se termine le 28 novembre.

TRESORS DE BUADE, 43, rue Buade. Mar. mer. sam. dim. 13h à 17h30. Jeu. ven. 13h à 21h. Rens: 694-9087. Carmen Guay, Marianne La-balette, Lisette B. Cantin, Yvonne Tschirky-Melaçon, Hugues Soucy (sculptures et peintures). Se termine le 18 décembre.

TROMPE L'OEIL, cégep de Sainte-Foy, 2410, chemin Sainte-Foy. Lun. au ven. 8h30 à 22h30; Sam. Dim. 8h30 à 16h. D'enseigner à créer, une exposition des maîtres de l'alle A, des professeurs et un technicien du département des arts.

VERTICALE, 650 Marguerite-Bourgeoys. Ven. 12h à 21h; Sam. Dim. 12h à 17h. Rens: 682-0995. Geoffrey James. Se termine le 19 décembre.

VIEILLE MAISON DES JÉSUITES, 2320, chemin du Foulon, Silery. Mar. au dim. 13h à 17h. Possibilité de visites guidées au: 654-0259. Icones: pour voir l'invisible de Gilberte Massicot-Ethier & Association des artistes et artisans de Silery. Se termine le 19 décembre.

ZANETTIN, 28, Côte de la Montagne. Rens: 692-1055. Mar. au sam. 11h à 16h; Dim. 13h à 17h. La fête au Québec et l'art naïf, oeuvres de 39 peintres naïfs québécois. Se termine le 1 décembre et reprend le 15 décembre au 1 janvier.

Ailleurs - Engramme au Périscope. Odette Ducasse, Richard Durand. Se termine le 4 décembre. Dans le foyer du Périscope. Ecole d'architecture de l'Université Laval, 1 côte de la Fabrique, local 1106. Vernissage à 17h d'une exposition qui est le fruit de leurs explorations et de leur travail au cours d'un séjour en Italie. Dessins, maquettes, photos et journaux de bord. Se termine le 3 décembre.

La Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec (CALCQ) organise une exposition avec des artistes et artisans représentant différents pays et régions du monde. Les exposants vendront leurs oeuvres sur place. Ven. 20h à 22h; Sam. 10h à 21h; Dim. 10h à 19h. Cofé de Québec, 860, Père Marquette. - Liliane Riel expose jusqu'à demain à la Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette, 1638, rue Notre-Dame.

CINÉPLEX ODEON

PLACE CHAREST: MATINÉES À 5.00\$. Du Pont et Boulevard Charest - 529-9745. Du lundi au vendredi, à l'exception des mardis à 4.25\$, des samedis et dimanches et des jours fériés. CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

INFO-HORAIRE: CINÉMA LIDO LEVIS 837-0234, ST-GEORGES 228-7540, A LOUETTE ST-RAYMOND 337-2465. CERTIFICATS-CADEAUX MAINTENANT EN VENTE

"LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR DEPUIS 'MON FANTÔME D'AMOUR'." GEORGE PENNAICCHIO / RFB-TV SAN DIEGO

"10 SUR 10 UN PARFAIT MÉLANGE D'AMOUR, DE VALEURS FAMILIALES ET DE PARDON: L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE." SUSAN GRANGER / CRN / AMERICAN MOVIE CLASSICS

"UN MERVEILLEUX FILM À LA FOIS TOUCHANT ET DIVERTISSANT." DAVID SHEEHAN, NBC-TV

"UN TOUR DE FORCE ÉMOTIONNEL UN FILM À PROPOS DE L'AMOUR QUI VOUS TOUCHERA DROIT AU COEUR." BOB HEALY SATELLITE MUSIC NETWORK



MICHAEL KEATON NICOLE KIDMAN MA VIE version française de "MY LIFE"

PLACE CHAREST 529-9745 STE-FOY 658-0592 CINÉMA LIDO 837-0234 Dupont et Boul. Charest 2500 Boul. Laurier Promenades Lévis-Lauzon

"JOHN TRAVOLTA ET KIRSTIE ALLEY FORMENT UN MERVEILLEUX DUO." Peter Rainer, LOS ANGELES TIMES

JOHN TRAVOLTA · KIRSTIE ALLEY



DE QUOI J'ME MÊLE MAINTENANT!

BERNARD FORTIN EST LA VOIX DE "CADALF" ANNE DORVAL EST LA VOIX DE "DAPHNÉ"

VERSION FRANÇAISE DE LOOK WHO'S TALKING NOW! TRISTAR

PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234 Dupont et Boul. Charest Promenades Lévis-Lauzon

STEVEN SPIELBERG VOUS PRÉSENTE UNE AVENTURE DE DINOSAURES POUR TOUTE LA FAMILLE.

Souhaitez d'avoir un dinosaure et voyez tous vos rêves se réaliser.



VERSION ORIGINALE ANGLAISE VEUILLEZ CONSULTER LE GUIDE-HORAIRE DU JOURNAL

"FANTASTIQUE ET INOUBLIABLE Un des meilleurs films américains depuis des années! Habilement réalisé par Clint Eastwood. La meilleure performance de Kevin Costner." Dennis Cunningham, CBS-TV

"Eastwood et Costner sont en pleine forme. Un drame ambitieux, avec un bon déroulement." Richard Corliss, TIME

"Saisissant! Eastwood sait garder l'humour cinglant et l'action intense. C'est le rôle le plus décousu de Costner depuis 'Bull Durham'. Clint et Kevin peuvent être fiers de ce projet." Peter Travers, ROLLING STONE

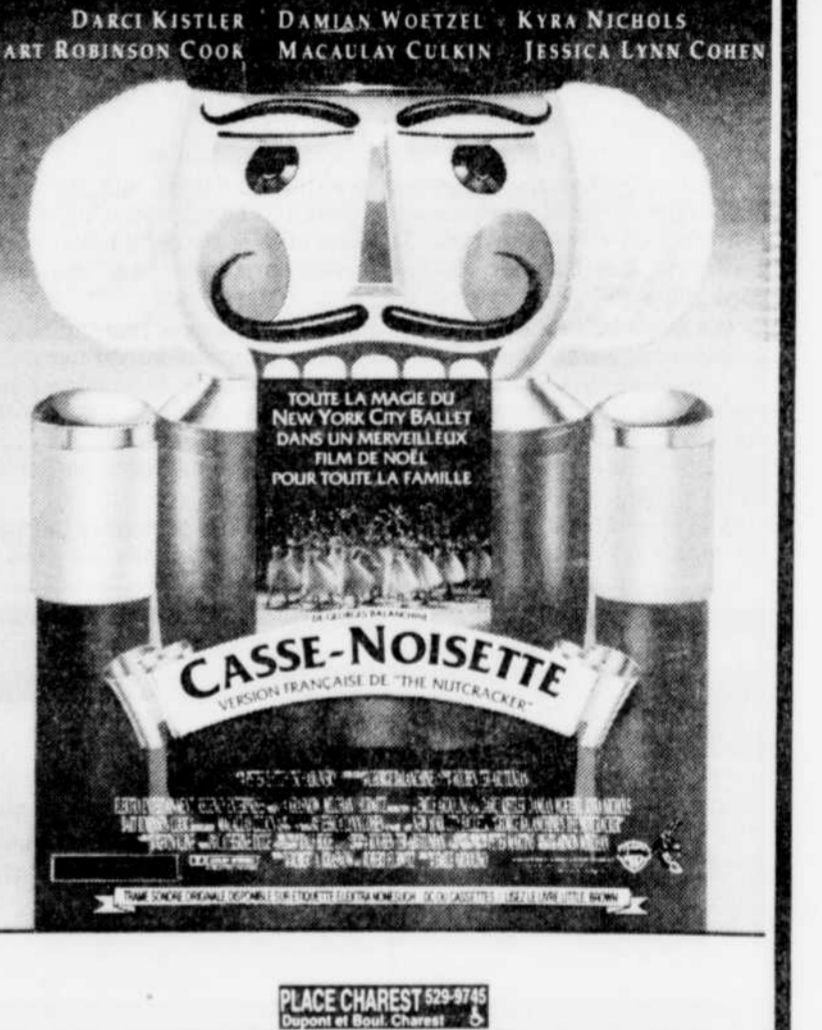
WARNER BROS présente Une production MALPASO KEVIN COSTNER CLINT EASTWOOD LAURA DERN "UN MONDE IDÉAL" musique de LENNIE NIEHAUS scénario de JOHN LEE HANCOCK produit par MARK JOHNSON et DAVIS VALDES réalisé par CLINT EASTWOOD

PLACE CHAREST 529-9745 GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 628-2455 Dupont et Boul. Charest

"DES SOUVENIRS MAGIQUES, UN CHEF-D'OEUVRE PORTÉ À L'ÉCRAN... MAINTENANT 'CASSE-NOISETTE' EST VRAIMENT À LA PORTÉE DE TOUS."

-Bob McAdorey, GLOBAL TV

DARCI KISTLER DAMIAN WOETZEL KYRA NICHOLS BART ROBINSON COOK MACAULAY CULKIN JESSICA LYNN COHEN



PLACE CHAREST 529-9745 Dupont et Boul. Charest

KEVIN COSTNER CLINT EASTWOOD un Monde idéal

VERSION FRANÇAISE DE "A PERFECT WORLD"

WARNER BROS présente Une production MALPASO KEVIN COSTNER CLINT EASTWOOD LAURA DERN "UN MONDE IDÉAL" musique de LENNIE NIEHAUS scénario de JOHN LEE HANCOCK produit par MARK JOHNSON et DAVIS VALDES réalisé par CLINT EASTWOOD

PLACE CHAREST 529-9745 GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 628-2455 Dupont et Boul. Charest

Décès du romancier britannique Anthony Burgess

LONDRES (AP-Reuter-AFP) — Considéré comme l'un des plus grands romanciers contemporains, l'écrivain britannique Anthony Burgess est mort, hier, des suites d'un cancer dans un hôpital de Londres à l'âge de 76 ans.

C'est surtout en tant qu'auteur du roman futuriste *A clockwork Orange* (*Orange mécanique*), dont le réalisateur Stanley Kubrick fit un film retentissant en 1971,

qu'Anthony Burgess a connu une fulgurante notoriété.

Le film de Kubrick exagérait la violence contenue dans l'ouvrage

d'Anthony Burgess, ce qui avait attisé la polémique autour de son nom.

L'auteur n'en déclarait pas moins qu'il ne s'agissait pas de son livre favori et que s'il l'avait écrit, c'était pour chasser le traumatisme d'une agression dont avait été victime sa première femme, Lynne, qui ne s'en était

jamais pleinement remise.

John Burgess Wilson, dit Anthony Burgess, naît à Manchester le 25 février 1917 dans milieu artistique. Son père, qui est éditeur, joue du piano, et sa mère est chanteuse de music-hall. C'est d'ailleurs dans la musique qu'il commence par exercer ses talents. Il n'a que 17 ans quand il

compose une symphonie. Malgré cela, il ne pousse pas très loin ses études musicales, préférant se consacrer à la littérature anglaise à l'Université de Manchester.

Sa carrière d'écrivain débute tardivement. Il a plus de 40 ans quand il publie son premier roman. Il est alors enseignant pour l'administration coloniale britannique en Malaisie. Il y écrit ses trois premiers romans, après, dit-il, que « le choc des cultures lui ait ouvert l'imagination et eut fait disparaître en lui un blocage créatif qui persistait depuis la fin de la guerre » dans laquelle il s'était porté volontaire dans le corps médical.

De retour en Grande-Bretagne, il commence une carrière littéraire d'un ampleur peu commune, qui aborde aussi bien le roman que le théâtre, la télévision que la critique ou le journalisme. Son style, qui allie l'humour à l'innovation linguistique, fait de lui un auteur particulièrement de son temps, qui s'intéresse autant à une vision futuriste du monde qu'à l'épopée historique.

Conteur violent et démesuré, il



Anthony BURGESS

a écrit notamment *La Symphonie Napoléon* (1974), *L'Homme de Nazareth* (1977), *Les Puissances des ténèbres* (1982) et plus récemment *Pianistes* (1989) et *Ferraille à vendre* (1993).

Né de parents catholiques, Burgess s'est souvent senti étranger dans la très protestante Angleterre, préférant vivre depuis une vingtaine d'années essentiellement autour de la Méditerranée, notamment dans la principauté de Monaco.

Au Musée de la civilisation

Contes et conteurs au coeur de la fête

QUÉBEC — Alors que tout le monde se désole de l'état du français écrit chez nos jeunes, on constate une hausse de la qualité et de la quantité des textes soumis au concours *La fête autour du conte*, organisé depuis six ans par le Musée de la civilisation.

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Les deux gagnantes de cette année, Geneviève Gagné et Catherine Paquet, ont été choisies parmi un nombre record de quelque 2000 participants. On leur fera la fête dimanche, à 12 h 30, à l'Auditorium 1 du musée de la rue Dalhousie. Ce sera alors le lancement de la brochure réunissant les deux contes primés et illustrés par Béatrice Leclercq.

Les gagnantes de cette année, Geneviève Gagné et Catherine Paquet, ont été choisies parmi un nombre record de quelque 2000 participants. On leur fera la fête dimanche, à 12 h 30, à l'Auditorium 1 du musée de la rue Dalhousie. Ce sera alors le lancement de la brochure réunissant les deux contes primés et illustrés par Béatrice Leclercq.

En dévoilant le nom des gagnantes, cette semaine, le directeur général du Musée, M. Roland Arpin, annonçait le thème du nouveau concours, *La peur vaincue*. La fin de ce concours, à pareille date, l'an prochain, coïncidera avec l'ouverture d'une exposition intitulée *La nuit*.

Autour du conte

Mais *La fête autour du conte*, comme son nom l'indique, est bien plus qu'un concours. Jusqu'au 5 décembre, parents et enfants sont invités à nombre d'activités, dévoilées en conférence de presse par la directrice des activités culturelles du Musée, Mme Hélène Pagé.

Pendant les deux prochaines fins de semaine, le Théâtre du Quartier présentera un conte mu-

sical *Le pain de la bouche*, inspiré de Hansel et Gretel. Mardi, Marc Laberge fait revivre *Les contes des Mille et une nuits*. Ajoutez à cela plusieurs ateliers qui emporteront mille et un écoliers vers des contrées improbables.

Fait nouveau, les aînés entreront dans la ronde, avec *Les contes de nos grands-mères*, le 30 novembre. En plus de la jeune Antillaise Joujou Turenne, une Juive montréalaise de 74 ans, Clémence Lévy, viendra raconter des histoires de l'Europe sépharade.

Le lendemain, ce sera *Le jardin secret*, un conte victorien transposé au cinéma par Agnieszka Holland. Enfin, le conteur Bertrand Bergeron donnera une causerie-conter sur le légendaire, le 2 décembre.

Notre annonce est petite, nos prix aussi!

Frites et moules à volonté

10\$95

POISSON D'AVRIL

36, Côte de la Fabrique, Vieux-Québec, 692-1010

Il se trouve que les récipien-

TPQ THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

Une comédie gaillarde et pétillante!

Les Reines de la réserve

de TOMSON HIGHWAY

Deuxième pièce des Soirées-Théâtre les 23, 24, 25, 26 et 27 novembre, 20h

Traduction JOCKEYNE BEAULIEU
Mise en scène FERNAND RAINVILLE

Avec MARIE MICHELE DESROSIERS
PAULINE LAPORTE
JOSÉE BEAULIEU
CHANTAL COLLIN
SUZANNE GARÇEAU
DOMINIQUE PETIN
ANNE MARIE PROVENCHER
BLAS VILLALPANDO

Décor: André Barbe
Costumes: Diane Coudé
Éclairages: Stéphane Mongeau
Musique: Claire Gignac

Inter-Canada Transporteur officiel du TPQ

SALE ALBERT ROUSSEAU Stationnement 45

Prix régulier: entre 22,50\$ et 27,50\$
Prix étudiant: 15\$ (mardi, mercredi et jeudi seulement)
Les frais de service sont en sus.

CE SOIR ET DEMAIN

Sorties théâtre

"De l'audace, de la sensibilité, de l'originalité." Jean St-Hilaire, LE SOLEIL

LES LIAISONS DANGEREUSES

Les enfants terribles

Avec: Marie-Josée Bastien, Martin Genest, Manon Minier, Nathalie Poiré, Marie-France Tanguay et Réjean Valois.

Mise en scène: Gill Champagne

25, 26, 27 novembre 20h30

Entrée: 18\$. Étudiants: 10\$

33, rue Wolfe, Lévis
Information / réservation: 833-8831

FAMOUS PLAYERS

LE MEILLEUR FILM DEPUIS TRÈS TRÈS LONGTEMPS

— John Griffin, THE GAZETTE

"UN FILM D'UNE BEAUTÉ ABSOLUMENT FULGURANTE, À VOIR ABSOLUMENT"

— Léonce Gaudreault, LE SOLEIL

«LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE. UN CHEF D'OEUVRE!»

— Odile Tremblay, LE DEVOIR

«ADMIRABLE! ADMIRABLE! J'AIME PASSIONNEMENT CE FILM!!!

★★★★★ UN CHEF D'OEUVRE!»

— Minou Petrowski, DOUBLE EXPRESSO Radio Cynada

«IL ME SEMBLE IMPOSSIBLE QU'ON PUISSE FAIRE MIEUX QUE ÇA!»

— Huguette Roberge, LA PRESSE

Holly Hunter Harvey Keitel Sam Neill

La Peçon De Piano

un film de Jane Campion

Ven. sam. dim. mardi: 13h, 15h30, 19h, 21h25. Lun., mer., jeu.: 19h, 21h25

GALERIES CAPITALE 629-2435 5401 Boul. des Galeries

PLACE CHAREST 529-9745 Dupont et Roul. Charest

DANSE-CITÉ PRÉSENTE

VOLET INTERPRETES

4

GIACONDA BARBITO DAVID W. ROSE DANIEL SOULIERES

CHORÉGRAPHES

JEANNE RENAUD
JAMES KUDELKA
GINETTE LAURIN
DANIELE DESNOYERS
PAUL-ANDRÉ FORTIER

COLLABORATEURS ARTISTIQUES

CARMEN ALIÉ
JEAN-YVES CADIEUX
JEAN-MARIE GUAY
DENIS LAVOIE
MARC PARENT
JEAN-PHILIPPE TRÉPANIÉ

DERNIÈRE REPRESENTATION

24, 25, 26 NOVEMBRE 1993 À 20 H

AUDITORIUM JOSEPH-LAVERGNE BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE ROY

350, RUE SAINT-JOSEPH EST, QUÉBEC, G9H 7A00

840 est, rue Chertier, Montréal (Québec) H3L 1H4

LE SOLEIL Billetech

quebec

quebec

ROBERT CHARLEBOIS

Le feu des planches était plus ardent qu'il ne l'a été depuis 15 ans. (Alain Bruner, La Presse)

Pendant plus de deux heures, on nage en plein bonheur. (Paul Toussaint, Radio-Canada)

Fougueux, provocant, plus Charlebois que jamais! Il est notre Beetle, notre MacCarney. (Marion Guilbert, Journal de Montréal)

La Maudite TOURNEE

CE SOIR ET DEMAIN les 26 et 27 novembre BONS BILLETS DISPONIBLES

20\$05 23\$05 27\$05

Réservation: 694-4444

THÉÂTRE CAPITOLE

MAISON

Marc-Simon

présente un

CONCERT-BÉNÉFICE

de la SINFONIA

orchestre de Québec, dirigé par Irénée Lemieux

À la chapelle du Musée du Séminaire attenante au 2, rue de la Fabrique, Québec

Le mercredi 1^{er} décembre 1993, à 20 h

Entrée 40 \$
Billets en vente au : 683-5348

Ce concert est sous la présidence d'honneur de M. Claude Gravel, président et chef de la direction de l'Assurance-vie Desjardins

LE SOLEIL

ÉDITORIAL

La crise qui donne la sagesse

La crise des finances publiques a donné la sagesse à deux centrales syndicales et au président du Conseil du Trésor. En signant mercredi un accord cadre déjà décrit comme historique par le président de la FTQ, Fernand Daoust, lui et sa collègue Lorraine Pagé, de la CEQ, viennent d'ébrécher l'arbitraire technocrate.

Le président du conseil et premier ministre « rentrant », Daniel Johnson, a lui aussi tiré son épingle du jeu par cette entente sur l'organisation du travail.

Le document sur lequel il a apposé sa griffe juste au-dessus de celle du ministre « sortant » de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté — sans doute la dernière fois que cela se produit — ouvre un tout nouveau champ d'actions aux relations de travail.

Pour trouver une manière d'économiser les deniers publics et tenter de maintenir l'État à flot, le gouvernement et les centrales débattent autant de la structure hiérarchique dans le monde de l'éducation et de la santé que des modes de gestion ou de la sécurité d'emploi.

Répartition des tâches, santé et sécurité au travail, régimes de retraite, motivation des employés, changements technologiques, utilisation des ressources, tout cela se retrouve dans le mandat des négociateurs.

L'entente avec la FTQ prévoit même explicitement le partage des retombées, laissant le gouvernement régir le premier un pour cent des économies attendues, puis intégrant le second point de pourcentage aux taux et échelles de salaire. Plus prude et tenant à son opposition fondamentale aux politiques gouvernementales, la CEQ a refusé d'entrer dans ce type de détails.

L'accord cadre introduit même le principe de la négociation permanente en reconnaissant le droit des parties de modifier les conventions collectives en tout temps au cours des négociations.

Il ratifie également le terrain miné de la loi 198 qui force la décroissance des effectifs du gouvernement et de ses dépendances : la FTQ et la CEQ ont obtenu d'être consultés avant le dépôt du plan de restructuration du personnel, la CEQ arrachant en outre un droit de regard sur ses suites éventuelles.

Qui gagne au jeu ? D'abord, la population. Le Protecteur du citoyen déplorait plus tôt cette semaine le caractère antidémocratique de l'exercice gouvernemental que la population apprend au compte-gouttes, sans en comprendre vraiment les motifs.

L'intervention des représentants des employés, si elle ne remplace aucunement le débat politique de fond que devrait imposer une aussi importante manœuvre, neutralisera à tout le moins un certain nombre d'absurdités et arrondira les coins à l'occasion.

Puis, le personnel lui-même. Un recyclage à une si grande échelle entraînera nécessairement un cortège de choix purement arbitraires. Le simple fait de négocier limitera le nombre de décisions inhumaines.

Et qui perd au change ? Sans aucun doute, les syndicats (CSN, fonctionnaires et professionnels du gouvernement) qui refusent tout échange avec le gouvernement. La politique de la chaise vide au moment où tous les Québécois doivent partager l'impact négatif de la crise nuira à ses auteurs.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Témoignage

Le Robert-Cliche est mort, vive le Robert-Cliche

par GABRIELLE GOURDEAU

En admettant que les propos de M. Denis Lebrun aient fidèlement été rapportés par Mme Voisard dans l'article du SOLEIL du 16 novembre dernier (« Le Salon du livre abandonne le prix Robert-Cliche de la relève »), je les trouve à la limite de l'insultant pour mon oeuvre, bien sûr, pour celle des 13 autres lauréats(e)s qui m'ont précédée dans cette galère, ainsi que pour les 13 jurys qui ont attribué depuis 1979 le prix de la relève à ce que Lebrun semble appeler des « restants de tablettes ».

Selon Denis Lebrun, effectivement, le Salon se serait le plus souvent « ramassé avec des manuscrits refusés ailleurs » dans le cas du concours Robert-Cliche. Je ne partirai pas en croisade pour les autres auteurs que vous insultez, M. Lebrun, mais je défendrai ici à tout le moins mon entreprise. Une fois de plus.

Sachez d'abord que mon manuscrit n'a jamais été envoyé à un quelconque éditeur avant de parvenir au jury de 1992.

Par ailleurs, je vous défie de trouver, dans la vaste gamme de critiques tordues qui a suivi la parution de mon roman, une seule allusion à sa facture défectueuse ou à son écriture déficiente. Depuis le temps qu'on fait allusion à la « qualité douteuse » et à la « crédibilité chancelante » du Robert-Cliche, j'aimerais bien qu'on nous montre clairement, une bonne fois pour toutes, par une analyse solide, en quoi certains romans primés constituent ces « petites merdes » à peine lisibles que la critique se plaît à décrier, bave aux commissures, depuis quelques années.

Vous tirez votre révérence sur une « exception » régénératrice. Ouf ! on l'a échappé belle. Comme disait l'autre : « Enfin vint Malherbes ». Le roman de Jacques Desautels est sans doute le chef-d'oeuvre qui méritait la double reconnaissance du prix

de la grosse Mol. Je ne saurais me prononcer là-dessus, car je ne l'ai pas lu : les romans bourrés d'érudition m'ennuient copieusement.

Je trouve cependant réducteur le modèle d'« exception » que vous en faites par rapport aux prix des années antérieures. La galerie des Robert-Cliche se compose de romans de tous genres : ce qui fait en général la richesse d'une littérature, c'est sa diversité.

Après le thriller moyenâgeux, mon ami, ce n'est pas le déluge. Qui plus est, ce n'est pas donné à tout le monde d'être un Umberto Eco québécois. Vous aviez une Jeanne d'Arc, en 1992, et vous l'avez laissée passer comme si de rien n'était. Faudrait savoir...

Le Québec est plein de jeunes auteurs qui ont un style et un propos, mais qui ne donnent pas nécessairement dans le BCBG, dans l'énigme érudite ou dans la saga à gros sous. Grâce au prix Robert-Cliche, ces jeunes auteurs avaient une chance de percer, surtout, surtout, par le biais

d'une objectivité préservée par l'utilisation du pseudonyme.

Votre nouvelle formule me désole : le prix sera désormais décerné à un roman déjà publié. Quand on a lu « Les dessous du Goncourt », on est en mesure de déplorer le départ certain d'une objectivité rarissime dans le milieu littéraire, et le retour non moins assuré de la magouille, du lobbying éditorial, du grenouillage, du copinage et du népotisme. Dommage, vraiment dommage pour la relève non pluguée, car celle-là n'aura plus grand-chance de se faire connaître.

C'est Montréal qui récupère le Robert-Cliche. Le prix continuera d'être attribué sur manuscrit pseudonymé. Espérons que le nouvel acquéreur respectera l'anonymat des concurrents jusqu'au dévoilement du lauréat. Par SON jury.

Mme Gabrielle Gourdeau a reçu en 1992 le prix Robert-Cliche pour son livre « Maria Chapdelaine ou le paradis retrouvé ». Elle est de Québec.

Point de vue

Génération contre génération

par JEAN-PIERRE SAMSON

Si vous achetez avec votre carte de crédit, il est normal que tôt ou tard vous deviez rembourser. Par contre si le gouvernement vit à crédit en votre nom, pourquoi est-ce que ce sont les jeunes et les futures générations qui, n'ayant pas profité comme vous de ce train de vie à crédit, devront en faire les frais et rembourser à votre place ?

Nous devons près de 30 000 \$ par tête de pipe de notre naissance afin de rembourser les « folles dépenses » de nos aînés. Conscient du mégaproblème du déficit dont la seule solution devrait passer par la fin du gaspillage et la chasse aux gaspilleurs, le gouvernement s'attaque à ceux qui n'ont presque aucun moyen pour se défendre : les jeunes. A ceux qui espèrent des lendemains meilleurs, on hausse les frais de scolarité. Quant à ceux qui croient bâtir leur avenir, on a déjà commencé à les mettre à la porte des ministères, au profit du « droit d'aînesse », de l'ancienneté et au diable la compétence !

Mais attention, ces jeunes qui ont le cœur à l'ouvrage mais qui n'ont pas d'ouvrage occupent des emplois occasionnels, subventionnés, saisonniers, rarement permanents, ont une bombe entre les mains dont on ne soupçonne pas encore tout l'impact. Ces

jeunes, vos jeunes, font très peu d'enfants.

Difficile de bâtir une famille sans emploi permanent et, sans enfants, qui paiera les taxes et remboursera les déficits dont vous aurez profité sans en assumer les coûts, car vous, la génération « hippies » et prétraitée, dans votre fuite en avant, vous ne faites rien pour venir en aide à notre génération d'aujourd'hui, trop occupés que vous êtes à vous bâtir une retraite dorée... mais attention ! Les jeunes d'aujourd'hui sont les gouvernements de demain, et ils auront à cœur de faire payer tout le monde avec équité, même les consommateurs de médicaments et les retraités.

Pour le moment les jeunes ont peu d'intérêt pour la politique, car ils n'ont pas d'espoir, et leur cri de désespoir est « No Futur ». A vous de leur redonner confiance en un monde meilleur, mais plus de beaux discours, ils n'y croient plus !

Pour terminer, une suggestion : la création d'un fonds « Déficit-Québec » qui aurait comme mission le remboursement de la dette et des intérêts de cette dette, la dénonciation de tout gaspillage de fonds publics et le droit de poursuivre en justice tout gaspilleur, peut importe son titre !

Jean-Pierre Samson est de Sainte-Foy.

Votre Opinion

Pauvre Sainte-Foy

(En réaction à l'article de M. Robert Fleury, LE SOLEIL, 25 octobre 1993)

Que dire de cette « grande » réalité parallèle de Sainte-Foy que nos politiciens ont esquivée si habilement en sourdine pendant la campagne électorale : « l'insuffisance de logements subventionnés pour les défavorisés (14,6 % de la population) et les étudiants postsecondaires (40 000), dont 80 % ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté et qui ne sont pas éligibles à ce programme HLM ?

Les premiers font face à de nouvelles coupures de l'aide sociale en 1994 ; les seconds, eux, à une nouvelle hausse des frais de scolarité résultant de la décharge des problèmes budgétaires du MESS et de l'université Laval sur leur dos : une hausse de 280 % depuis 1989. Exode vers d'autres localités, frais accrues de transport et perte économique de consommation en résultent pour Sainte-Foy. Pourtant, l'université Laval est parmi les grands qui contribuent aux deux tiers du revenu municipal de Sainte-Foy.

LE SOLEIL du 7 mars 1993 nous dit que « le discours des élus municipaux est qu'il n'y a pas de pauvres à Sainte-Foy ». Pourquoi, au lieu de ne servir uniquement les intérêts de l'establishment privilégié qui a la chance de travailler et pour qui Sainte-Foy axe tous ses efforts pour maintenir les taxes très basses (comme s'en vante la

mairresse Boucher depuis un bon moment), pourquoi la ville ne ferait-elle pas des efforts pour offrir des crédits de taxes aux jeunes familles pour s'y établir, ainsi que pour faire modifier des dispositions de la Loi des affaires municipales (SHQ et OMHSF) pour rendre les étudiants défavorisés éligibles à des HLM d'une part et créer de « vrais » emplois d'autre part ?

L'aide ? Mme Christiane Gagnon du Bloc québécois appuie nettement l'habitation (LE SOLEIL, 16 octobre 1993). Parfois 14,6 % de la population peuvent faire la différence dans une élection ou dans l'autre...

Conrad Caron
Sainte-Foy

Sens de la dignité

(Lettre au ministre de la Justice, Direction de la gestion des infractions)

Le 13 novembre dernier, un agent de la Sûreté du Québec m'a remis un billet d'infraction parce que j'avais omis de signaler un changement de voie.

Si l'on se rapporte à cette soirée où la neige tombait abondamment, toute mon attention était à la route. Dans mon environnement immédiat, il y avait devant moi une voiture qui roulait à 50 km/h environ dans une zone de 70 km/h et loin derrière, la voiture patrouille dans laquelle était M. Pierre Rodrigue. Il roulait plus vite que la normale, selon ses dires.

Que j'aie omis le clignotant, je le concède. Je crois cependant que la conséquence de cette

omission (40 \$) pour le fonds de faillite du Québec est abusive. À cette fin, je me suis fait couper de 20 % mon salaire, en 1982 (vous vous souvenez peut-être de la vaste campagne de dénigrement de quelques millions payées à même les fonds publics de l'époque, pour vous trouver des supporters), et les gels continuent depuis. Encore cette année, on négocie à rabais mon salaire et on me coupe deux jours de paie, même si le coût du beurre et du pain progresse pour tous.

À la Sûreté du Québec, ils auraient pu subir le même sort que nous, mais eux, ils avaient une arme redoutable entre les mains : ils ont momentanément cessé d'émettre des billets de contravention. Il est difficile pour moi de croire que l'objectif de leurs interventions habituelles vise la protection du public, quand on peut facilement l'interrompre, lorsque des intérêts monétaires sont en jeu. Vous savez comment vous avez suspendu pour eux cette habituelle façon indécente de fouiller dans la poche de vos employés pour payer votre épicerie afin de récupérer les dollars que leurs interventions génèrent : M. Rodrigue m'a dit que c'était son travail et il était payé pour cela.

N'ayez crainte, je ne conteste rien d'aucune autre façon votre incurie : j'ai entre les mains de jeunes enfants qui n'ont pas encore perdu le sens de la dignité et qui s'attendent à du respect.

Lise Gagnon
Baie-Comeau

Le sens des valeurs

Bosnie, Somalie, Afghanistan, il n'est point besoin de chercher longtemps pour relever la misère du monde.

Il y a cependant une histoire qui me frappe particulièrement : celle de Liverpool, du petit James Bulger. Parce qu'elle n'a pas l'anonymat des autres catastrophes humaines, la narration de son calvaire nous fend l'âme. Parce que nous pouvons difficilement haïr les accusés, des enfants, voilà un drame où il n'y a que des perdants. À commencer par le petit James, ses parents (sa mère, en particulier, qui l'a échappé une minute) ; les deux enfants, qui avaient dix ans et qui ne pouvaient être pleinement conscients de l'irréversibilité de leur geste ; leurs parents, qui doivent même souhaiter être dans les soutiers des parents du bébé ; les témoins qui s'en veulent de n'être pas intervenus ; enfin, la société, en général, qui se demande comment on peut en arriver là !

Pendant ce temps, à Québec, nous avons la triste histoire d'un Américain de Sept-Îles que le destin a condamné à jouer pour les Nordiques, à plus de un million \$ par année. Lui, Steve Duchesne, qu'une bonne étoile avait voué au soleil et aux « planteuses » blondes de Californie...

Lâche pas, mon Steve ! S'il nous reste des larmes, on pensera à toi !

Jean Roy
Sainte-Foy

Les rénovations sont déjà commencées

1,5 million \$ du Québec pour le Théâtre Petit Champlain

QUÉBEC — Bonne nouvelle pour le Théâtre Petit Champlain : cet antre de la

chanson québécoise bénéficie d'un investissement de 1,5 million \$ du ministère de la Culture du Québec.

tribuent également pour un peu plus de 230 000 \$.

En mai prochain, la salle sera prête à fonctionner de nouveau. Elle sera équipée de 238 sièges, alors qu'elle compte actuellement 170 places. La nouvelle programmation débute officiellement en septembre prochain, même si des spectacles pourraient avoir lieu dès cet été.

La Maison de la Chanson sera un lieu essentiel de promotion et de diffusion musicale, estime la ministre de la Culture, Liza Frulla. « Il faut donner une place à la relève, affirme Mme Frulla. Les rénovations du Petit Champlain permettent aussi la continuité de ce qui s'y fait depuis des années. »

Car on veut bien laisser la place à la relève, mais il y aura aussi des grands noms de la chanson francophone d'ici et d'ailleurs.

« Ce sera beaucoup plus facile maintenant puisque nous aurons des équipements de qualité, constate Mme Bédard. Dernièrement, nous étions obligés d'étirer nos productions. »

Cette nouvelle Maison de la Chanson représente beaucoup pour les artistes, souligne Mme Bédard. Deux chanteuses qui sont passées récemment au Petit Champlain, Renée Claude et

Louise Forestier, ont témoigné de leur enthousiasme.

Les productions Dua travaillent déjà à établir leur programmation d'automne. « Vous aurez de belles surprises! » lance Mme Bédard.

VIDÉOS VEDETTE

Cette compilation est réalisée grâce à la collaboration de Ciné Vidéo Club, SuperClub Vidéotron, Vidéo Éclair et Vidéo de la grande région de Québec. Elle tient compte du nombre de locations de la semaine dernière. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de semaines de parution dans cette liste.

Les plus populaires

1. Sliver (2)
2. La faloise de la mort (1)
3. Proposition indécente (6)
4. Mon ami Willy (1)
5. Denis, la petite peste (4)

Dernières acquisitions

1. L'enfance de l'art
2. 100 % américain
3. Aladin

Les plus vendus

1. Denis, la petite peste
2. Mon ami Willy

Suggestions

1. Harcèlement fatal (SuperClub Vidéotron)
2. Narrow Margin v.f. (Vidéogic)
3. Frances (Ciné Vidéo Club)
4. Duel sur la route (Vidéo Éclair)

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

Les rénovations qui visent à faire du Théâtre un « endroit de spectacle intimiste mais de qualité », comme l'explique Marie-Pier Bédard des Productions Dua, sont déjà commencées. « Il y a des choses qui devaient être faites absolument avant le froid, explique Mme Bédard. Mais les véritables rénovations commencent dès aujourd'hui. »

Outre l'investissement de 1,5 million \$ du gouvernement provincial, les marchands du quartier du Petit Champlain con-

Le Cirque du Soleil à Sainte-Foy

Après Montréal en avril, le Cirque du Soleil viendra à Sainte-Foy et présenter son tout nouveau spectacle... qui n'a pas encore été baptisé. La première aura lieu le jeudi 9 juin, au même endroit que l'an dernier. Les billets seront mis en vente à compter de 9 h demain, dans le réseau Billetech ou, pour les gens à l'extérieur de Québec, en téléphonant au 1-800-361-4595. Tous les deux ans, le Cirque du Soleil conçoit une production faisant appel à de nouveaux artistes, décors, costumes, musique et mise en scène. Les concepteurs sont actuellement en pleine effervescence. Le Cirque dévoilera sous peu le concept et le titre qui se cachent derrière cette nouvelle création.

Duo Picard-Tremblay

Pour souligner le 10^e anniversaire de sa création, le Duo Picard-Tremblay, flûte et guitare, donnera un concert dimanche, à 11 h, au Moulin des Jésuites de Charlesbourg. Au programme des oeuvres de Bach, Mozart, Gossec, Sarasate, Villa-Lobos, Ravel, Ibert, ainsi que de la Renaissance anglaise.



La ministre de la Culture, Liza Frulla, et le directeur général de la coopérative des artisans et commerçants du quartier Petit Champlain, Normand Chatigny, regardent de quoi aura l'air le nouveau théâtre.

«MON CHER MAURICE, C'EST À TON TOUR...» chantait le groupe COSSETTE



COSSETTE Communication-Marketing a souligné la retraite de Maurice BARBEAU, représentant publicitaire pour le journal LA PRESSE (Réseau PROBEQ dont LE SOLEIL fait partie) depuis 25 ans. Pour cette occasion, l'agence de publicité a donné une amicale réception dans ses bureaux de la Grande Allée. Monsieur BARBEAU a servi l'agence COSSETTE depuis plus de douze ans. On le voit au centre de la photo en compagnie du groupe média soit (de gauche à droite), Pierre DELAGRAVE (vice-président national média et recherche), Sylvain DESFOSSÉS, Linda LAVOIE, Ghislaine MORIN, Chantale COULOMBE, Jocelyne BERGERON, Estelle BLANCHARD, Sylvie BLOUIN et en bas, Agnès DUFOUR, Marie LAMONTAGNE (directrice), Cécile FALARDEAU, Marielle DUBEAU.

Guardalavacances!

FÉLICITATIONS!

M. JEAN DEFOY,
DE SAINTE-FOY

LE SOLEIL VOUS AMÈNE À

Guardalavaca

TIRAGE DU 23 NOVEMBRE

Être abonné,
c'est tout ce qui compte!

50 personnes se berceront sous le soleil de Guardalavaca. Vous aussi pouvez gagner en étant abonné au Soleil (Abonnés recevant Le Soleil 5, 6 ou 7 jours par semaine.). Tirages entre le 4 septembre et le 23 novembre 1993, sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.



LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

ABONNEZ-VOUS
647-3333
(1 800 463-2362)

Ne ratez plus jamais votre émission

grâce à...

VCR Plus+

la nouvelle technologie
pour les magnétoscopes!



Achetez un programmeur VCR Plus+ et profitez de l'approche la plus simple pour la programmation d'un magnétoscope. Enfin, vous ne raterez plus jamais votre émission!

De plus en plus des nouveaux modèles de magnétoscopes comprennent le VCR Plus+, le programmeur instantané* en une étape. De fait, plus de 46% des magnétoscopes à 4 têtes comprennent cette nouvelle technologie.

Pourquoi?

Parce que le VCR Plus+ est la façon la moins compliquée de programmer un magnétoscope... pour tout le monde!

Comment?

- Trouvez le VCR PlusCode® de l'émission à enregistrer (chiffres inscrits à côté des émissions dans ce télé-horaire).
- Reportez le code sur le VCR Plus+... c'est tout!
- Le VCR Plus+ fait le reste automatiquement. (Convient à la plupart des magnétoscopes et des convertisseurs.)

Pour 95% des usagers canadiens, VCR Plus+ facilite les enregistrements.*

Alors, qu'attendez-vous... le Père Noël!

VCR Plus+ est maintenant offert à prix spécial pour les Fêtes de **seulement 39,99 \$!**

VCR Plus+
Rend la vie facile!

EN VENTE MAINTENANT DANS CES MAGASINS
et autres bons détaillants:

EATON • MULTITECH
RONA • SEARS

© Droits réservés (1993) par Gemstar Development Corp. VCR Plus+, PlusCode® et Programmeur Instantané® sont des marques de commerce de Gemstar Development Corp. *Selon sondage téléphonique de 1992.



ANDRÉ-PHILIPPE CÔTÉ BAPTISTE ET BALI

PRIX
ALBUM QUÉBÉCOIS DE L'ANNÉE
SYMPHONIE B.D. MONTRÉAL 1993



BAPTISTE PARAÎT TOUS LES DIMANCHES
DANS LE SOLEIL

Album publié aux ÉDITIONS FALARDEAU
DISPONIBLE MAINTENANT
dans toutes les librairies et les
grandes surfaces Prix: **8,95\$**

LE MONDE



Le Hamas veut venger Akel

GAZA (AFP, AP) — Le mouvement intégriste Hamas a annoncé, hier, qu'il vengerait son chef militaire Imad Akel, tué mercredi par l'armée israélienne, alors qu'au moins 37 Palestiniens étaient blessés par balles par les tirs israéliens lors d'émeutes dans la bande de Gaza.

Le redoutable groupe Ezzedine al-Kassam, branche armée du Hamas, souligne dans un communiqué diffusé à Gaza, qu'il a toujours répliqué à l'assassinat de ses membres « en enlevant et tuant des soldats et le meurtre d'Imad Akel sera vengé ».

« Nous avons appris d'Imad que tuer des soldats est un culte et nous le pratiquons », ajoute le communiqué.

Le chef d'état-major israélien, le général Ehud Barak, a d'ailleurs appelé ses soldats à faire « preuve du maximum de vigilance » dans les prochains jours, car l'armée craint une recrudescence d'attentats du Hamas pour prouver que la mort d'Imad Akel n'a pas altéré ses capacités militaires.

Les violents affrontements d'hier à Gaza étaient les plus importants depuis la signature de l'accord Gaza-Jéricho le 13 septembre.

Eltsine ne veut pas être critiqué par les candidats

MOSCOU (AFP) — Le président russe Boris Eltsine a sévèrement critiqué, hier, la façon dont certains candidats de l'opposition conduisaient leur campagne électorale, affirmant qu'ils devraient s'abstenir de lancer des attaques contre lui-même et la constitution.

Le président russe, cité par l'agence ITAR-TASS, a déclaré qu'il comptait demander aux représentants des partis politiques, lors d'une réunion qui doit se tenir aujourd'hui, d'utiliser leur temps d'antenne à la télévision pour présenter leur programme et non pour « fustiger la constitution et le président ».

Appel à l'aide des Tziganes d'Allemagne

BONN (AFP) — La communauté tzigane d'Allemagne a lancé hier un appel à plusieurs pays étrangers, dont les États-Unis et Israël, pour qu'ils demandent au chancelier Helmut Kohl de mieux la protéger contre les violences racistes.

Dans une lettre adressée aux ambassadeurs à Bonn de ces pays européens, le président du Conseil central des Tziganes Romani Rose réclame que sa communauté bénéficie du statut de minorité, au même titre que les Danois ou les Sorabes d'Allemagne.

Rose fait valoir que les Tziganes allemands étaient installés dans le pays depuis 600 ans et avaient perdu environ 500 000 des leurs dans les camps nazis. Environ 70 000 Tziganes vivent actuellement en Allemagne.



Attentat contre le premier ministre égyptien

Les intégristes musulmans du Jihad ont tenté, hier, d'assassiner le premier ministre égyptien Atef Sedki en faisant exploser une voiture piégée au passage de son cortège dans la banlieue cairete d'Héliopolis. Si le premier ministre s'en est tiré indemne, la déflagration a tué une adolescente de 15 ans et fait au moins 18 blessés. L'explosion de l'auto piégée a détruit une rangée de voitures en stationnement. « J'étais dans ma voiture qui se rendait à mon bureau. Nous avons entendu une énorme explosion et vu de la fumée. Nous sommes passés à travers et, comme c'est une voiture blindée, nous nous en sommes sortis indemnes », a raconté Sedki. Les auteurs de l'attentat ont affirmé dans un communiqué que leur action visait à « venger le sang des martyrs » intégristes tués par les forces de sécurité.

Londres savait que le Japon allait entrer en guerre contre les États-Unis

LONDRES (NYTNS, AFP) — Des documents issus des archives du cabinet de guerre de Winston Churchill et publiés, hier, à Londres ne permettent pas encore de faire la lumière sur l'un des plus grands mystères de la Seconde Guerre mondiale : le premier ministre britannique avait-il été mis au courant à l'avance de l'attaque japonaise contre Pearl Harbor en 1941.

Les documents représentent 1273 dossiers rassemblés entre septembre 1940 et fin 1942 par les services de renseignement de Churchill.

L'un des documents les plus intéressants est un message codé du ministère japonais des Affaires étrangères à l'ambassade japonaise de Washington et qui avait été intercepté et décodé par les

services britanniques. Le message ordonne au personnel de détruire les codes, les décodeurs et tous les messages secrets reçus. Le message est daté du 2 décembre 1941, quelques jours avant l'attaque japonaise surprise sur le port américain de Pearl Harbor, le 7 décembre.

Selon le Bureau public des Archives (PRO), ce document et d'autres tendraient à infirmer les

théories défendues par certains historiens, selon lesquels Churchill était au courant de l'imminence d'une attaque japonaise sur une base navale américaine à Hawaï, mais aurait décidé de ne pas divulguer cette information pour s'assurer de l'entrée en guerre des États-Unis.

Le message, selon des experts, indique clairement que le Japon était sur le point d'entrer en guerre.

Enfin, les archives de Churchill révèlent que Londres étaient déjà au courant, en 1942, que des milliers de prisonniers étaient morts dans le camp de concentration allemand d'Auschwitz.

Les assassins de James ne sont pas près d'être libérés

LONDRES (AP, Reuter) — Condamnés à la « détention illimitée » pour le meurtre et l'enlèvement du petit James Bulger, Robert Thompson et Jon Venables, 11 ans, devraient passer une vingtaine d'années derrière les barreaux, d'abord dans une institution spécialisée puis, à leur majorité, dans une prison classique.

Les spéculations étaient nombreuses, hier, dans la presse britannique. Chaque journal avançait un pronostic sur la durée de détention des deux criminels. « Probablement 25 ans », écrivait *The Independent*. « Ils ne seront pas libérés avant 20 ans », disait le journal populaire à grand tirage *The Sun*.

Pour l'instant, personne ne connaît la durée exacte laissée « au bon vouloir de Sa Majesté ». La formule signifie que le ministre de l'Intérieur et l'administration pénitentiaire prononceront la remise en liberté lorsqu'ils auront acquis la certitude que les deux meurtriers ne présentent plus de danger pour la société.

Dans les faits, le juge chargé de prononcer la sentence a transmis au ministère de l'Intérieur une recommandation secrète sur le temps minimal qu'il juge nécessaire pour remettre les meurtriers dans le droit chemin. Cette recommandation n'est pas impérative, mais elle est généralement suivie.

Hier soir, les deux enfants ont repris le chemin des unités de détention où ils sont gardés depuis leur arrestation le 18 février. Le lieu, dans le nord de l'Angleterre, a toujours été gardé secret pour des raisons de sécurité.

Il existe actuellement 45 unités de ce type pour les enfants violents ou dangereux. Dans ces unités, la discipline est sévère mais non répressive. Les journées commencent à 7 h 30 avec l'ouverture des portes des cellules et s'achèvent à 22 h avec l'extinction des feux. Les enfants disposent de jouets, de la télévision, de livres, et suivent des cours dans une école particulière. Ils peuvent également faire du sport dans un

gymnase et se promener dans un jardin. Les frais de ces unités, à la charge du gouvernement.

Durant les trois premiers mois de leur détention, les meurtriers vont être présentés à des éducateurs, des psychiatres et des psychologues.

À 18 ans, Robert Thompson et Jon Venable seront transférés dans une institution pour jeunes délinquants dont le régime de détention est plus sévère. Trois ans plus tard, ils purgeront la fin de leur peine dans une prison classique.

La mère de James parle

Pour sa part, Denis Bulger, la mère du petit James Bulger, assassiné à deux ans, est sortie de neuf mois de silence en disant qu'elle « aimerait passer deux secondes avec les meurtriers ».

Dans un livre à paraître prochainement et dont les extraits sont publiés par le *Daily Mail*, Denise Bulger, 25 ans, ajoute : « le plus dur c'est qu'ils vivent maintenant dans le confort et qu'on s'occupe d'eux. Pour ce qu'ils ont fait, ils devraient être jetés dans une prison avec tous les autres criminels. Je ne veux pas savoir quel âge ils ont ».

Enceinte de huit mois, elle est brisée. Son mari Ralph, 26 ans et au chômage, l'est aussi.

« Après les funérailles de James, tout ce que je me rappelle avoir pensé c'était que j'aurais voulu être là-haut, où mon fils est. On m'a demandé ce que j'éprouvais, et j'ai juste répondu : "Je voudrais être de nouveau avec mes deux bébés" ».

Le couple va déménager. Les 160 000 livres (près de 360 000 \$) qu'ils ont reçus du monde entier les aideront à redémarrer.

■ Malval et Cédras se reverront

PORT-AU-PRINCE (Reuter) — Le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, et le premier ministre Robert Malval se sont rencontrés, hier, pendant deux heures et ont décidé de se revoir à nouveau lundi, a déclaré un porte-parole du gouvernement. C'est la première rencontre entre les deux hommes depuis que l'armée, qui contrôle le pouvoir en Haïti, a refusé il y a un mois de se conformer à l'accord prévoyant le retour du président en exil Jean-Bertrand Aristide.

■ Opération d'évacuation à Sarajevo

SARAJEVO (AFP) — Un total de 1115 civils doivent être évacués de Sarajevo aujourd'hui, au cours de la deuxième opération de ce type organisée depuis le début du mois, a annoncé, hier, le chef du comité de la ville chargé de cette évacuation. La plupart de ces civils sont des femmes et des enfants, des personnes âgées, des blessés et des malades.

■ Les Américains fêtent l'Action de grâces

WASHINGTON (AFP) — Des millions d'Américains ont célébré, hier, la fête de l'Action de grâces, la plus importante fête familiale des États-Unis, grâce au retour à la normale dans le trafic aérien et malgré le mauvais temps régnant sur une partie du pays. Quelque 30 millions de personnes devaient se déplacer pour se réunir avec leurs familles à l'occasion de ce long week-end, célébré chaque année le quatrième jeudi de novembre pour commémorer la première récolte des pèlerins qui ont fondé l'Amérique. Bill Clinton avait déserté la capitale fédérale pour passer la fin de semaine avec sa femme Hillary, sa fille Chelsea et des membres de la famille à Camp David, dans le Maryland.

■ Gouvernement civil au Nigeria

LAGOS (AP et Reuter) — Le général Sani Abacha, nouvel homme fort du Nigeria, a une nouvelle fois créé la surprise en annonçant, hier soir, la formation d'un nouveau gouvernement civil qui comprend plusieurs hommes politiques connus pour leur opposition au régime militaire issu de deux partis actuellement interdits. La liste des ministres, qui a été rendue publique par David Atta, porte-parole du général Abacha, ne spécifie pas quels portefeuilles reviennent aux noms cités.

L'Arbre enchanté c'est pour ça!

On dit souvent que Noël, c'est la fête des enfants. Pourtant, il y en a beaucoup qui ne recevront rien cette année. Heureusement, vous pouvez faire quelque chose. Grâce à l'Arbre enchanté, vous pouvez offrir un cadeau de Noël à un enfant défavorisé de la région de Québec.

Rendez-vous à la Halte-Bouffe de Place Laurier pour choisir le nom d'un enfant et le cadeau qu'il désire. Ainsi, vous partagerez un peu de bonheur à Noël.



L'Arbre enchanté de Place Laurier à la Halte-Bouffe 3^e étage

Une collaboration de:



MARKETEL

MARKETEL

cjrp 1060

LE SOLEIL

TELE 4

CENTRAIDE LE DON DE REDONNER ESPOIR

La misère n'a pas de visage. Aucune classe sociale n'est épargnée.

100\$ 75\$ 50\$ 25\$ \$

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TELEPHONE

Chèque

No carte

Date exp.

SIGNATURE



(418) 654-3500 ou faites votre chèque à l'ordre de Centraide Québec.

Postez à Centraide Québec, 3100 av. Bourg-Royal, bureau 101, Beauport, Qué. G1C 5S7

Une collaboration **LE SOLEIL**